

VŒUX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE	2	
Vœux au monde éducatif	2	2
Discours à l'occasion des vœux aux Corps constitués et aux bureaux des Assemblées	2	2
Vœux aux acteurs de l'entreprise et de l'emploi	2	2
Vœux du président de la République aux Français	3	3
PARTIS POLITIQUES – ÉLUS	3	
Plaidoyer pour un Service national républicain obligatoire	3	3
Plaidoyer pour un Service National Républicain	4	4
PROPOSITION DE LOI relative au port de l'uniforme et à la présence des paroles de l'hymne national et du drapeau tricolore dans les classes des écoles de la République française	5	5
SIMPLIFICATIONS POUR LES ASSOCIATIONS		5
Annexe VI - 1. Le cas des associations d'accueil collectif de mineurs	5	5
Propositions de l'UMP pour la Défense		6
PRESSE – MÉDIAS	6	
Comment le groupe PS planche à l'Assemblée sur un nouveau service civique obligatoire	6	6
Xavier Bertrand favorable à un service national obligatoire pour les filles et garçons	6	6
Etendre le service civique à 150 000 jeunes, est-ce réaliste ?	7	7
UMP. NKM pour un service militaire ou civique obligatoire	8	8
Les ex-Premiers ministres UMP contre le retour du service national	8	8
François Hollande compte sur « l'esprit du 11 janvier » pour faire avancer les réformes	9	9
Les partisans du service national donnent de la voix	10	10
Élargir l'accès au service civique, la marotte de François Hollande	11	11
Plusieurs voix s'élèvent pour le retour d'un service obligatoire pour les jeunes	11	11
Petite histoire du service militaire en France	12	12
Retour du service militaire ou service civique renforcé? La France débat	12	12
VIDEO. Vers un service civique de défense ?	13	13
Des députés UMP réclament le retour du service national	14	14
Bertrand (UMP) : «Un nouveau service national est indispensable pour la République»	14	14
Question du jour : Etes-vous favorable à l'instauration d'un service national obligatoire ?	15	15
François Baroin et Xavier Bertrand prônent le retour d'un service national	16	16
ASSOCIATIONS - FÉDÉRATIONS	16	
Vers un service civique volontaire pour tous : les associations sont prêtes !	16	16
Position de Léo - Vers un service civique universel	17	17
"Service civique universel": une Priorité Jeunesse qui s'égare	18	18
POINTS DE VUE - LETTRES OUVERTES, PÉTITIONS	19	
Rétablir le service national, possible ou pas ? Utile ou pas ?	19	19
De «Je suis Charlie» à «Nous sommes français»: pour le retour du service national	21	21
Plutôt qu'un service militaire, une garde nationale	22	22
Vite, un service civique pour tous!	22	22
Le service civique contre le djihadisme	24	24
SITES, MÉDIAS,	26	
Le service national rappelé sous les drapeaux ?	26	26
Nous aussi nous croyons au Service Civique universel, mais pas n'importe lequel, monsieur le Président de la République	27	27
Vers un service civique élargi plus court et non rémunéré ?	28	28
Touche pas à mon Service Civique!	29	29

Vœux du Président de la République

5e conférence de presse du président François Hollande

(8 :28) Notre responsabilité, c'est l'engagement civique. Les Français l'ont montré, ils ont un amour intact pour la République, une envie profonde d'être utiles et de servir le bien commun. Je propose donc un nouveau contrat civique avec : la mise en place d'un service universel pour les jeunes ; la création d'une réserve citoyenne pour tous les Français, pour tous ceux qui veulent participer à l'élan collectif et donner le meilleur d'eux-mêmes ; et le renforcement de la démocratie participative.



Mercredi 21 janvier 2015 - La Sorbonne

Vœux au monde éducatif

<http://www.elysee.fr/declarations/article/v-ux-au-monde-educatif-3/>

(...) Mais il y a eu aussi dans toutes ces expressions, parfois même le silence, il y a eu le désir profond des Français de s'engager, et nous devons y répondre. **J'ai fait en sorte que les deux présidents des assemblées puissent réfléchir à cette question de l'engagement, de l'appartenance à la République et qu'y soient traités le service civique, le volontariat, le bénévolat, tout ce qui peut permettre que beaucoup, quel que soit leur âge, puissent être utiles, puissent servir l'intérêt général, puissent tout simplement s'engager pour la République.** (...)

Paris – Mardi 20 janvier 2015

Discours à l'occasion des vœux aux Corps constitués et aux bureaux des Assemblées

<http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-a-l-occasion-des-v-ux-aux-corps-constitues-et-aux-bureaux-des-assemblees/>

(...) Je veux faire deux propositions. D'abord, pour les jeunes, je veux développer massivement, je l'ai déjà annoncé, le service civique. Tous les jeunes volontaires doivent pouvoir se voir offrir cette possibilité. Ils sont à peine 40 000 aujourd'hui et il y a quatre demandes sur cinq qui restent sans réponse. **J'ai donc décidé que tous les volontaires pour le service civique pourront être accueillis à l'horizon 2017. Ce qui représente entre 150 000 et 170 000 personnes.**

Mais pour les Français de tous âges, je veux développer toutes les possibilités d'engagement, parce que c'est dans le service de l'intérêt général que se renforce la citoyenneté. C'est dans cet esprit **que je demande au Président du Sénat et au Président de l'Assemblée nationale, s'ils en conviennent, d'engager une mission de réflexion sur toutes les formes d'engagement et sur le renforcement de l'appartenance républicaine.** J'ai compris qu'il y avait beaucoup d'idées qui étaient aujourd'hui avancées. Tant mieux, elles méritent d'être évaluées. **C'est vrai pour le service civique, c'est également vrai pour toutes les formes de volontariat. Je pense aussi à la protection civile, à la réserve citoyenne pour nos armées, au bénévolat, bref, tout ce qui peut contribuer à renouer, à renforcer le lien civique.**

Je souhaite que ces deux autorités puissent me faire des propositions qui s'appuieront sur les travaux de leur assemblée respective et sur une large consultation des citoyens ; et qu'ils puissent, au plus tard à la fin du mois de mars, remettre leurs propositions. (...)

Elysée – Lundi 19 janvier 2015

Vœux aux acteurs de l'entreprise et de l'emploi

<http://www.elysee.fr/declarations/article/v-ux-aux-acteurs-de-l-entreprise-et-de-l-emploi-6/>

(...) Et puis, il y a une valeur qui est sortie plus forte encore de ces derniers jours : l'engagement. L'engagement vaut pour tous, mais l'engagement doit aussi permettre à des jeunes d'être utiles, de servir les autres. Cela s'appelle le service civique. **Notre objectif, c'est d'atteindre 100 000 volontaires, le plus vite possible, et 150 000 à l'horizon 2017 avec un principe simple : tous les jeunes qui en feront la demande pourront bénéficier d'un service civique. Quand je dis « bénéficiaire », je me trompe de mot : « faire bénéficiaire » les autres de ce service civique.** L'engagement doit être une grande formule, non pas simplement de circonstance, mais pour que des jeunes et même des moins jeunes – il faudra élargir – puissent être pleinement mobilisés pour l'intérêt général. (...)

Palais de l'Élysée – Mercredi 31 décembre 2014

Vœux du président de la République aux Français

(...) De même, nous devons nous retrouver à travers l'engagement, c'est une vertu pour la Nation, c'est ce qui nous rassemble dans une même patrie. Le service civique sera donc élargi à tous les jeunes, dans toute leur diversité, tous les jeunes qui en feront la demande. (...)

<http://api.dmcloud.net/player/pubpage/4e7343f894a6f677b10006b4/54a44bc106361d30e72a9700/42f42764e4da485597caa2c743a81e73?wmode=transparent&autoplay=1>

Partis politiques – Élus

Le Monde.fr | 30.01.2015

Plaidoyer pour un Service national républicain obligatoire

http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/01/30/creons-un-service-national-republicain-obligatoire_4567120_3232.html

Par Yves Blein, député du Rhône (PS)

Le premier ministre et la ministre de l'éducation nationale ont annoncé une importante série de mesures propres à renforcer l'éducation civique et mieux encadrer les comportements des enfants à l'école. C'est d'évidence une excellente chose. Mais je plaide pour que ces mesures soient complétées par la création d'un Service national républicain, obligatoire, à effectuer entre 16 et 25 ans.

Car ce que ne permettent pas des apprentissages livresques ou des enseignements, c'est de faire l'expérience pratique de sa propre contribution à la collectivité nationale, et cela n'est possible qu'à partir de 16 ans. Avec l'arrêt de la conscription, c'est la matérialisation du temps donné à la Nation qui s'est estompée. Créer un Service national républicain, c'est rétablir l'obligation pour les jeunes français de donner de leur temps – 6 mois durant – pour une réalisation d'intérêt général utile à la Nation.

UN SERVICE EN DEUX TEMPS

J'imagine que ce service se déroule en deux temps : une première période de quinze jours, en internat, où est dispensé un enseignement civique, comportemental, patriotique, adapté à leur âge et fondé sur l'expérience des autres et de la vie collective. Cette première période, où l'autonomie du groupe est recherchée, permet aussi de faire un bilan de santé, de détecter les problèmes d'illettrisme ou sociaux.

Elle pourrait être encadrée par des réservistes de l'armée ou des professionnels de l'éducation populaire. Ces quinze jours sont rythmés par des rites civiques, tel le salut des couleurs, qui visent à créer et à renforcer l'appartenance à une même nation, mais aussi par des temps de vie collective et d'échanges, permettant de mieux comprendre la Nation, son organisation, son rapport au monde.

La seconde période, de cinq mois et demi, peut être fractionnée et doit être réalisée avant l'âge de 25 ans révolu. Elle est consignée à chaque étape par l'organisme d'accueil dans le carnet du Service national républicain. Les jeunes français sont placés auprès de tuteurs qui encadrent leurs activités.

Sont habilités à accueillir des jeunes, d'office, tous les services publics (nationaux, locaux, hospitaliers) et, sur agrément, l'ensemble du champ de l'économie sociale et des entreprises à participation publique exerçant des missions de service public. Cet ensemble, qui représente plus de 8 millions de salariés, devra fournir 800 000 tuteurs et 800 000 tâches participant de l'intérêt général dont la réalisation sera confiée à un jeune républicain ou une jeune républicaine.

Chaque jeune républicain sera remboursé par sa structure d'accueil des frais de déplacement et de repas occasionnés par la réalisation de sa mission. Il lui sera fourni par la Nation une tenue permettant sa reconnaissance et qu'il devra porter pour l'exercice de sa mission.

La journée d'appel sera réalisée à 16 ans et permettra d'évaluer les capacités et motivations du jeune Républicain afin que lui soient affectées des missions si possible cohérentes ou proches de ses souhaits (découverte d'univers différents, ou au contraire mise en pratique de théories acquises par exemple).

LES MOYENS À MOBILISER PAR L'ÉTAT

- Au plus près du terrain (départements ou établissements publics de coopération intercommunale), les services de l'État se chargeront de répertorier les missions et d'agréer les organismes d'accueils non publics. Ils organiseront la journée nationale d'orientation. Ils animeront une ligne d'écoute pour les tuteurs qui recevront une journée de formation.

- Ils assureront ou délégueront l'organisation des quinze jours de classe en internat qui peuvent s'organiser matériellement en mobilisant les installations du Tourisme Social disponibles en basse saison pour un coût moyen annuel, encadrement compris, de 360 millions d'euros (30 €/jours x 15 jours x 800 000 jeunes). C'est la partie la plus coûteuse du Service national républicain.

LES DISPENSES ET LES SANCTIONS

- Un jeune français peut être dispensé de Service National Républicain pour des raisons médicales impérieuses.

- Les jeunes français ayant effectué un service civique volontaire ou un service volontaire européen ou international sont dispensés de Service National Républicain.

- La non-réalisation de son Service national républicain est sanctionnée par une peine de prison et une amende de 15 000 €.

- La réalisation de son Service national républicain est nécessaire pour prétendre à une profession dans la fonction publique.

C'est donc un ensemble concret, complémentaire des enseignements initiaux, qui permettrait ainsi à chaque jeune français d'éprouver pratiquement le service de la Nation et de l'intérêt général et d'apporter ainsi sa contribution à l'œuvre républicaine, intégrant de facto que la République est faite de droits... et de devoirs.

Yves Blein a été chargé de rédiger la proposition de loi sur la création d'un Service national républicain obligatoire que le groupe socialiste déposera à l'Assemblée.

Yves BLEIN – Député - 24 janvier 2015

Plaidoyer pour un Service National Républicain

<http://www.yvesblein.fr/plaidoyer-pour-un-service-national-republicain/>

Le Premier Ministre, la Ministre de l'Éducation Nationale, ont annoncé une importante série de mesures propres à renforcer l'éducation civique et mieux encadrer les comportements des enfants à l'école. C'est d'évidence une excellente chose. Mais je plaide pour que ces mesures soient complétées par **la création d'un Service National Républicain, obligatoire**, à effectuer entre 16 et 25 ans. Car ce que ne permettent pas des apprentissages livresques ou des enseignements, c'est de faire l'expérience pratique de sa propre contribution à la collectivité nationale, et cela n'est possible qu'à partir de 16 ans.

Avec l'arrêt de la conscription, c'est la matérialisation du temps donné à la Nation qui s'est estompée. Créer un Service National Républicain, c'est rétablir l'obligation pour les jeunes français de donner de leur temps – 6 mois durant – pour une **réalisation d'intérêt général utile à la Nation**.

J'imagine que ce service se déroule en deux temps :

Une première période de quinze jours, en internat, où les jeunes filles et jeunes gens reçoivent un enseignement civique, comportemental, patriotique, adapté à leur âge et fondé sur l'expérience des autres et de la vie collective. Cette première période, où l'autonomie du groupe est recherchée, permet aussi de faire un bilan de santé, de détecter les problèmes d'illettrisme ou sociaux. Elle pourrait être encadrée par des réservistes de l'armée ou des professionnels de l'éducation populaire. Ces quinze jours pourraient être rythmés par des rites civiques, tel le salut des couleurs, qui visent à créer et à renforcer l'appartenance à une même nation, mais aussi par des temps de vie collective et d'échanges, permettant de mieux comprendre la Nation, son organisation, son rapport au monde.

La seconde période, de cinq mois et demi, peut être fractionnée et doit être réalisée avant l'âge de 25 ans révolu. Elle est consignée à chaque étape par l'organisme d'accueil dans le carnet du Service National Républicain. Les jeunes français sont placés auprès de tuteurs qui encadrent leurs activités. Sont habilités à accueillir des jeunes, d'office, tous les services publics (nationaux, locaux, hospitaliers) et, sur agrément, l'ensemble du champs de l'économie sociale et des entreprises à participation publique exerçant des missions de service public. Cet ensemble, qui représente plus de 8 millions de salariés, devra fournir 800 000 tuteurs et 800 000 tâches participant de l'intérêt général dont la réalisation sera confiée à un jeune Républicain ou une jeune républicaine.

Chaque jeune républicain sera remboursé par sa structure d'accueil des frais de déplacement et de repas occasionnés par la réalisation de sa mission.

Il lui sera fourni par la Nation une tenue permettant sa reconnaissance et qu'il devra porter pour l'exercice de sa mission.

La journée d'appel sera réalisée à 16 ans et permettra d'évaluer les capacités et motivations du jeune Républicain afin que lui soient affectées des missions si possible cohérentes ou proches de ses souhaits (découverte d'univers différents, ou au contraire mise en pratique de théories acquises par exemple).

Les moyens à mobiliser par l'État

- Au plus près du terrain, les services de l'État se chargeront de répertorier les missions et d'agréer les organismes d'accueils non publics. Ils organiseront la journée nationale d'orientation. Ils animeront une « hot line » pour les tuteurs qui recevront une journée de formation.

- Ils assureront ou délèguent l'organisation des quinze jours de classe en internat qui peuvent s'organiser matériellement en mobilisant les installations du Tourisme Social disponibles en basse saison pour un coût moyen annuel, encadrement compris, de 360 M€ (30 €/jours x 15 jours x 800 000 jeunes).

C'est la partie la plus coûteuse du Service National Républicain.

Les dispenses et les sanctions

Un jeune français peut être dispensé de Service National Républicain pour des raisons médicales impérieuses.

- Les jeunes français ayant effectué un service civique volontaire ou un service volontaire européen ou international sont dispensés de Service National Républicain.

- La non réalisation de son Service National Républicain est sanctionnée par une peine de prison et une amende de 15 000 €.

- La réalisation de son Service National Républicain est nécessaire pour prétendre à une profession dans la fonction publique. C'est donc un ensemble concret, complémentaire des enseignements initiaux, qui permettrait ainsi à chaque jeune français d'éprouver pratiquement le service de la Nation et de l'intérêt général et d'apporter ainsi sa contribution à l'œuvre républicaine, intégrant de facto que la République est faite de droits...et de devoirs.

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 21 janvier 2015.

PROPOSITION DE LOI relative au port de l'uniforme et à la présence des paroles de l'hymne national et du drapeau tricolore dans les classes des écoles de la République française

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion2517.asp>

Rapport de Yves BLEIN, député du Rhône – Octobre 2014

SIMPLIFICATIONS POUR LES ASSOCIATIONS

<http://www.associations.gouv.fr/10768-simplifier-la-vie-des-associations.html>

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/144000663/> [Télécharger](#) le rapport

Annexe VI - 1. Le cas des associations d'accueil collectif de mineurs

Encadré 2 : Pistes de simplification (1/3)

Il est recommandé d'instituer une nouvelle modalité de volontariat de l'animation pour les séjours collectifs de mineurs avec hébergement.

Il s'agit, compte tenu des limites, complexités et dysfonctionnements générés par le CEE appliqué aux colonies de vacances, de compléter les différents types de volontariat existant : volontariat de service civique ; volontariat international en administration ; volontariat international en entreprise ; volontariat de solidarité internationale ; service volontaire européen ; engagement des sapeur-pompier volontaires, et, dernier en date, volontariat associatif.

A la différence du CEE, qui était un contrat de travail dérogatoire au code du travail, **le volontariat de l'animation** s'inscrirait dans l'ensemble des éléments désormais constitutifs du volontariat (ni bénévolat, ni salariat) sur la base des éléments constitutifs suivants :

- engagement librement consenti, sans rétribution ni obligation, pour contribuer à un projet éducatif et social collectif porté par une organisation sans but lucratif ;
- engagement donnant lieu à une indemnité versée par l'organisme sans but lucratif et à une protection sociale ;
- engagement formellement et strictement défini, quant à sa durée, à son périmètre d'intervention (ACM avec hébergement, sessions de formation BAFA-BAFD, séjours adaptés pendant les vacances) et à ses modes de reconnaissance ;
- compatibilité avec le droit et les principes régissant le volontariat au niveau européen.

Sur ces bases, le volontariat de l'animation pourrait s'inscrire dans le code du service national, et contribuerait aux objectifs assignés de faire bénéficier 10 % d'une classe d'âge des diverses modalités du service civique. Il pourrait également donner lieu à une disposition législative spécifique, à l'instar de la loi portant engagement des sapeurs-pompiers volontaires.



Mardi 20 Janvier 2015 | *Sécurité et défense*

<http://www.u-m-p.org/actualites/a-la-une/propositions-de-lump-pour-la-defense-113732001>

Propositions de l'UMP pour la Défense

Face à la menace terroriste qui n'a jamais été aussi élevée, il paraît indispensable de préserver l'outil militaire, indispensable à la sécurité de notre pays.

L'UMP appelle solennellement l'attention du gouvernement sur la situation actuelle de nos armées sur-engagées et toujours plus sous-budgétées. A peine voté, le cadre budgétaire de loi de programmation militaire 2014 - 2019 est déjà insoutenable, alors même que les défis et menaces présentés dans le Livre blanc sur la défense étaient parfaitement identifiés.

(...)

- Devant les inquiétudes du peuple français face à un délitement du lien entre les armées et la Nation, et du sentiment d'appartenance à la République, l'UMP demande la constitution d'une commission transpartisane dont la mission sera de permettre le développement et le maintien de ce lien, si nécessaire à notre cohésion et unité nationales. Cette commission devra se prononcer sur :
 - I - Le développement et le renforcement d'une réserve nationale opérationnelle au profit de nos forces armées ;
 - II - **La création d'un service civique de défense aux côtés du service civique civil.**

Presse – médias

Comment le groupe PS planche à l'Assemblée sur un nouveau service civique obligatoire

<http://lelab.europe1.fr/Comment-le-groupe-PS-planche-a-l-Assemblee-sur-un-nouveau-service-civique-20674>

SERVICE CIVIQUE - L'idée a été relancée à droite comme à gauche après les attentats terroristes subis par la France début janvier : rétablir une forme de service civique afin de renforcer le lien entre la jeunesse et la République. Et sur ce sujet, la gauche ne compte pas se laisser dépasser. *Le Lab* a pu avoir accès à un **document préparatoire** du groupe PS à l'Assemblée nationale présidé par Bruno Le Roux. Il fait l'ébauche d'une **future proposition de loi créant un "service national républicain obligatoire"** pour les jeunes Français.

Ce document doit servir de base au **groupe de travail sur les enjeux républicains** annoncé ce 27 janvier en réunion de groupe. Ledit groupe de travail doit se constituer définitivement mercredi 28 janvier dans l'après-midi sous la houlette du député du Rhône **Yves Blein**.

L'ébauche de proposition de loi envisage ainsi de créer un service national républicain obligatoire pour les jeunes de nationalité française entre **16 et 26 ans**. Sa durée pourrait s'étendre de **six à douze mois** et le jeune pourrait le réaliser de manière "continue ou discontinue", éventuellement en fractions d'un mois minimum.

A la manière du service civique volontaire déjà existant, ce service national doit "permettre la mise en œuvre d'une action d'intérêt général au service de la France ou de ses habitants" (par exemple dans la fonction publique d'Etat, dans les collectivités territoriales ou dans les associations). Il comprend également un stage de 15 jours "sur les institutions nationales et les valeurs de la République" encadré par les réservistes de l'armée.

Contrairement au service civique, l'ébauche de proposition de loi n'envisage pas de rémunération mais "**si besoin, une solde nécessaire à la restauration, l'équipement et le déplacement**". En revanche, ne pas faire son service national républicain entraînerait une **amende de 15.000 euros**.

Le tout devra désormais être étudié et amendé par les députés PS participant au groupe de travail avant d'être rédigé définitivement et déposé au nom de l'ensemble du groupe socialiste au bureau de l'Assemblée.

Grand Jury RTL-LCi-Le Figaro 25 janvier 2015

Xavier Bertrand favorable à un service national obligatoire pour les filles et garçons

<http://lci.tf1.fr/politique/xavier-bertrand-favorable-a-un-service-national-obligatoire-8553280.html>

Invité du Grand Jury RTL-LCi-Le Figaro, Xavier Bertrand, député UMP, a réaffirmé sa volonté de restaurer le service civique chez les jeunes entre 18 et 25 ans, et ce d'une durée d'au minimum trois mois. Cela dans le but d'acquérir une discipline civique et militaire.

<http://www.rtl.fr/actu/politique/xavier-bertrand-veut-un-service-national-obligatoire-pour-les-filles-et-les-garcons-7776335717>

"Je veux qu'entre 18 et 25 ans, toutes les filles et garçons puissent faire au moins trois mois de service", a détaillé le candidat à la primaire UMP de 2016. Ce service pourrait notamment, selon lui, **se tenir l'été dans les internats ou établissements scolaires** libérés pour les vacances.

Cette proposition coûterait environ 1,5 milliard d'euros par an, a ajouté le député-maire UMP. Selon lui, "on n'a pas pensé à l'époque" de la suppression du service en 1996 "qu'il fallait remplacer ce moment par autre chose".

Etendre le service civique à 150 000 jeunes, est-ce réaliste ?

http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/11/07/francois-hollande-pourra-t-il-reformer-le-service-civique_4520326_4355770.html?xtmc=hirsch_martin&xtcr=1

« Tous les volontaires pour le service civique pourront être accueillis à l'horizon 2017 », a annoncé François Hollande mardi 20 janvier lors de ses vœux aux corps constitués à l'Élysée. La généralisation du service civique volontaire est l'une des réponses avancées par la classe politique pour renforcer la citoyenneté et le « vivre-ensemble » après les attentats des 7, 8 et 9 janvier. [A droite, des voix s'élèvent même pour le rendre obligatoire.](#)

Le président estime que le service civique pourrait concerner « entre 150 000 et 170 000 » jeunes. Un chiffre encore plus ambitieux que l'objectif de 100 000 par an qu'il avait avancé le 6 novembre lors de son émission « Face aux Français »... et bien loin de la réalité, qui est aujourd'hui de 40 000 bénéficiaires chaque année.

En novembre, François Hollande avait annoncé une réforme de ce dispositif pour le rendre « universel ». Mais même sous sa forme actuelle, le service civique est déjà victime de son succès.

Quel est le dispositif actuel ?

Instauré par la loi du 10 mars 2010, le « service civique » permet à des jeunes de 16 à 25 ans d'effectuer des missions d'intérêt général. Il s'inscrit dans la continuité de plusieurs dispositifs, comme le « service civil volontaire », instauré après la suppression du service militaire en 1996 afin de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale.

Sur la base du volontariat, le service civique est réalisé dans des collectivités publiques ou des associations agréées par l'Etat. Il est complété par un volet de « volontariat », ouvert aux plus de 26 ans, et qui peut également s'effectuer à l'étranger.

Le contrat [ne relève pas du droit du travail](#), mais il ouvre des droits à la couverture sociale (sécurité sociale, retraite...). D'une durée comprise entre six et douze mois, il est indemnisé par l'Etat entre 467 euros et 570 euros net par mois pour 24 à 48 heures hebdomadaires, auxquels s'ajoutent 106 euros versés par l'organisme ou l'association qui reçoit les volontaires.

Est-ce que ça marche ?

La réponse est oui. Dès sa création en 2010, le service civique a concerné 6 000 jeunes. Deux ans après, ils étaient 20 000, et sont cette année 35 000. L'Assemblée nationale a voté fin 2014 une rallonge budgétaire pour permettre à 45 000 jeunes d'y avoir accès en 2015. Le coût pour l'Etat s'élèvera à 150 millions d'euros.

Les jeunes qui ont bénéficié du dispositif sont 86 % à l'avoir trouvé « utile » selon une étude TNS-Sofres. Un [rapport de la Cour des comptes](#) précise que 37 % des volontaires étaient sans activité avant leur service public (contre 14 % dans la population générale). Six mois après, 75 % d'entre eux étudient, travaillent ou sont en stage, contre 63 % avant cette expérience.

Qu'est-ce qui pose problème ?

C'est d'abord [la contrainte budgétaire qui empêche aujourd'hui d'atteindre l'objectif ambitieux](#) affiché par François Hollande pour 2017. Selon François Chérèque, qui a succédé à Martin Hirsch à la tête de l'Agence du service civique, « avec cinq demandes pour un engagement, le service civique est aujourd'hui victime de son succès ».

Selon le ministère de la Jeunesse et des Sports, joint par Le Monde.fr, l'ouverture du service civique à 150 000 jeunes coûterait 626 millions d'euros par an, et jusqu'à 709 millions d'euros pour 170 000 jeunes.

Les détracteurs s'inquiètent également de ce que le dispositif prenne la place d'emplois salariés, même si des garde-fous existent (interdiction d'effectuer des missions attribués à un salarié ou à un agent depuis moins d'un an). Dans les faits, de nombreux jeunes diplômés se tournent vers le service civique faute de trouver un premier emploi.

Présenté comme un tremplin vers l'emploi, notamment pour des « décrocheurs » du système scolaire, le service civique n'atteint que « partiellement » sa mission de mixité sociale, [selon la Cour des comptes](#). Les volontaires sont moins de 25 % à ne pas avoir le bac (l'objectif était d'un tiers), seulement 18 % sont issus des « quartiers » (25 % étaient visés) et seuls 0,4 % handicapés (alors que le contrat préconisait 6 %).

Le rapport craint enfin qu'il soit difficile de trouver 100 000 missions intéressantes chaque année pour les jeunes.

Quelles sont les pistes de réforme ?

Le président de la République avait annoncé lors de son émission de télévision, en novembre 2014, un « élargissement » du dispositif pour aboutir à « un service civique qui pourrait s'appeler universel ».

Selon les annonces de François Hollande, le dispositif :

- ne remplacerait pas le système existant mais le compléterait ;
- serait plus court, « d'une durée de deux ou trois mois » ;
- pourrait s'effectuer bénévolement, contrairement au dispositif actuel :

« Le service civique tel qu'il est aujourd'hui coûte. Le service universel tel qu'il est prévu, tel que je l'annonce, ne coûterait rien puisque c'est par définition un temps qui serait donné. »

- resterait sur la base du volontariat... dans un premier temps.

« Ce n'est pas encore obligatoire. Pour que ce soit obligatoire, c'est vrai que ça mériterait à ce moment-là un référendum. »

Dans son discours de vœux du 20 janvier, le Président Hollande n'évoque plus l'idée de rendre le service civique obligatoire. En revanche, il propose d'« engager une mission de réflexion sur toutes les formes d'engagement » qu'il a confiée aux présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale. Des propositions devraient émerger « au plus tard à la fin du mois de mars ».

Est-ce une bonne idée ?

Les modalités de la mesure n'ont pas encore été précisées. Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, Patrick Kanner, devrait réunir les partenaires associatifs pour faire des propositions plus précises. Il a salué l'annonce de François Hollande, le 20 janvier, mais l'élargissement de la mesure à 150 000, voire 170 000 jeunes par an, pose encore plus la question du financement.

Les principales interrogations et critiques concernent la non-rémunération. En 2008, l'ancien ministre Luc Ferry avait noté [dans un rapport](#) que rendre le service civique obligatoire pourrait être assimilé à un travail forcé, interdit par la convention européenne des droits de l'homme. Pour assurer une « reconnaissance de l'engagement », Patrick Kanner avait avancé plusieurs pistes, comme l'obtention d'un diplôme de service civique ou l'aide au passage du permis de conduire.

Dans un deuxième temps, passer du volontariat à un système obligatoire serait également complexe, surtout s'il faut organiser un référendum. De plus, comme le notent à la fois la Cour des comptes et le rapport de Luc Ferry, il est très difficile de trouver des centaines de milliers de missions intéressantes pour des jeunes et pour la société.

[discussion Faut-il restaurer le service national en France ?](#)



- 22 Janvier - Philippe RENAULT, Ouest-France

UMP. NKM pour un service militaire ou civique obligatoire

<http://www.ouest-france.fr/ump-nkm-pour-un-service-militaire-ou-civique-obligatoire-3134002>

L'UMP a présenté mardi plusieurs propositions en matière de défense, parmi lesquelles la création d'un « service civique de défense » sur la base du volontariat.

Nathalie Kosciusko-Morizet, vice-présidente déléguée de l'UMP, s'est déclarée jeudi « favorable à un service obligatoire, civique ou militaire » de « plusieurs mois ».

« Je suis favorable à un service obligatoire, civique ou militaire, il faut en discuter », a affirmé NKM sur RCJ, ajoutant que ce service pourrait durer « plusieurs mois ».

Rendre à la République ce qu'elle lui a donné

« Il y a des sujets qui méritent réflexion, et sur un sujet comme celui-là, j'apprécierais qu'il y ait une commission transpartisane », a estimé cette ancienne polytechnicienne, qui, à ce titre, a fait son service militaire. « Ce serait utile aujourd'hui d'avoir un temps dans lequel chacun rend à la République qui (lui) a tant donné » et fasse le « constat que la République est généreuse », a-t-elle souhaité.

Elle a précisé qu'elle ne demandait « pas le rétablissement du service militaire » tel qu'il existait avant sa suppression en 1997. L'UMP a présenté mardi plusieurs propositions en matière de défense, parmi lesquelles la création d'un « service civique de défense » sur la base du volontariat.



20 janvier 2015 à 19:09 - [Alain AUFFRAY](#)

Les ex-Premiers ministres UMP contre le retour du service national

http://www.liberation.fr/politiques/2015/01/20/les-ex-premiers-ministres-ump-contre-le-retour-du-service-national_1184872

Juppé, Raffarin et Fillon jugent cette idée irréaliste. Sarkozy propose qu'une commission y réfléchisse.

Ressortir le bon vieux service militaire pour restaurer un minimum de cohésion nationale ? Plusieurs parlementaires, surtout à droite, sont séduits par cette proposition qui a le mérite de la simplicité, à défaut d'être réaliste.

L'ancien ministre du Travail Xavier Bertrand a lancé le débat dimanche, dans *le Parisien*, en annonçant qu'il déposerait une proposition de loi pour un retour d'un « service national » obligatoire pour les garçons comme pour les filles. D'une durée de trois

mois, il serait encadré par d'anciens militaires et réservistes et non plus par les officiers et sous-officiers d'active. Le député-maire de Saint-Quentin y voit un moyen de «*redonner un sentiment d'appartenance et de permettre d'abolir les appartenances politiques, religieuses et sociales*». Selon lui, cette coûteuse innovation (1,5 milliard d'euros) peut être financée par la réduction des dépenses publiques. D'autres ex-ministres UMP de la même génération, comme François Baroin ou Bruno Le Maire, se disent séduits par cette idée. Mais ils se gardent bien de se prononcer plus précisément sur le caractère militaire ou civil de ce nouveau service national.

«Suspendu»

Réunis mardi pour un déjeuner autour de Nicolas Sarkozy, les anciens Premiers ministres de droite, eux, sont clairement opposés à l'option militaire. Jean-Pierre Raffarin fait valoir que la «*haute technicité*» du combat moderne est incompatible avec la conscription. François Fillon et Alain Juppé pointent, eux aussi, le caractère simpliste et illusoire d'une restauration du service national, «suspendu» par Jacques Chirac en mai 1996. Dans l'entourage du maire de Bordeaux, Premier ministre qui fit voter cette décision, on rappelle que le service militaire n'avait plus rien, dans les années 90, du creuset social où devrait se forger la citoyenneté. Fillon, lui, souligne que «*c'est d'abord à l'école que la bataille des valeurs doit être gagnée*». A vingt ans, il est déjà largement trop tard, comme le démontre le parcours des jeunes radicalisés.

Nicolas Sarkozy s'est prudemment abstenu de se prononcer pour ou contre un nouveau service militaire. Avec les spécialistes des questions de défenses de l'UMP, il a mis au point lundi soir un catalogue de propositions «*indispensables à la sécurité de notre pays*» pour «*préserver l'outil militaire face à la menace terroriste*». Pour faire face au «*délitement du sentiment d'appartenance à la République*», l'UMP suggère la constitution d'une «*commission transpartisane qui devra réfléchir à la création d'un service civique de défense aux côtés du service civique civil*».

Après son élection en 2007, Sarkozy avait créé, conformément à sa promesse de campagne, un service civique réservé aux volontaires. Sa mise en œuvre avait été confiée à Martin Hirsch, alors haut-commissaire à la Jeunesse. Mardi matin, François Hollande s'est prononcé pour un développement de ce dispositif qui ne concerne que 40 000 jeunes, soit un cinquième des candidatures. Le chef de l'Etat souhaite que «*tous les volontaires pour le service civique*» puissent être accueillis d'ici à 2017.

Le Monde - 20.01.2015 - Par Nicolas Chapuis

François Hollande compte sur « l'esprit du 11 janvier » pour faire avancer les réformes

Pour tenir le marathon des cérémonies de vœux, François Hollande a fait de « l'esprit du 11 janvier » son mantra. Comme la veille devant les syndicats, le chef de l'Etat a prononcé mardi 20 janvier un discours sur le thème de l'union nationale aux corps constitués et aux représentants de l'Assemblée nationale et du Sénat. « Les déclinistes croyaient que les ressorts de la France étaient brisés, mais elle s'est mise debout avec la plus grande vigueur, a-t-il expliqué. C'est à nous, élus et fonctionnaires, de préserver cet état d'esprit. »

Après les attaques terroristes du début du mois, François Hollande avait bouleversé le protocole habituel. Chaque année, le vice-président du Conseil d'Etat s'adresse au président de la République, qui lui répond dans son discours. L'échange de 2014 avait été un peu vif, Jean-Marc Sauvé lançant quelques reproches à l'exécutif sur sa – mauvaise – préparation des projets de loi. Cette année, pas d'aller-retour, mais un monologue du président d'une trentaine de minutes, devant un parterre réunissant pour la première fois les hauts fonctionnaires – Conseil d'Etat, Cour des comptes, Conseil constitutionnel... – et les élus du Parlement.

« Il faut repousser les vaines querelles et les polémiques inutiles, a asséné François Hollande dans la salle des fêtes de l'Elysée, il nous faut nous réunir sur les grands projets qui dépassent les intérêts catégoriels. » Il a notamment insisté sur les mesures visant à renforcer l'appartenance à la nation. Il a réitéré sa proposition, formulée la veille, d'étendre le service civique à tous les jeunes qui le souhaiteraient, se fixant comme objectif de toucher 150 000 à 170 000 personnes d'ici 2017. Rien en revanche sur le financement d'un tel dispositif, déjà jugé couteux dans son format actuel par la Cour des comptes, ou sur la possibilité de le rendre obligatoire. Le chef de l'Etat a, en parallèle, confié au Sénat et à l'Assemblée une mission de réflexion sur « toutes les formes d'engagement », ouvertes à tous les citoyens. Evoquant pêle-mêle la protection civile, la réserve citoyenne, ou encore le bénévolat, il a demandé au Parlement de lui remettre ses propositions avant la fin du mois de mars.

(...)

Le Monde | 20.01.2015 à 11h24 | Par Matthieu Goar, Nathalie Guibert et Alexis Duval

Les partisans du service national donnent de la voix

http://www.lemonde.fr/politique/article/2015/01/20/les-partisans-du-service-national-donnent-de-la-voix_4559583_823448.html

Dans un pays « *en guerre contre le djihadisme et l'islamisme radical* », selon les mots de son premier ministre, la question du service national obligatoire a fait sa réapparition sur la scène politique. Depuis les attentats subis par la France entre le 7 et le 9 janvier, plusieurs voix, de droite comme de gauche, ont réactivé cette idée qui poserait de grandes difficultés logistiques à une armée professionnelle mise à la diète par la loi de programmation militaire.

Xavier Bertrand prépare une proposition de loi pour un retour du service national. Le député (UMP) de l'Aisne propose que ce service national – qui « *n'est pas un nouveau service militaire* » – dure trois mois et soit encadré par des anciens militaires et réservistes. « *Je souhaite une période d'au moins trois mois, obligatoire pour les filles et les garçons, qui puisse redonner un sentiment d'appartenance et permettre d'abolir les appartenances politiques, religieuses et sociales des jeunes ou de leurs parents* », explique au Parisien le candidat à la primaire UMP qui avait déjà milité pour un tel service en 2014. Le coût annuel du service national nouvelle génération serait d'environ 1,5 milliard d'euros, selon les calculs de M. Bertrand. « *Cela imposerait d'aller plus loin dans la réduction des dépenses* », ajoute l'ex-ministre.

Lire aussi : [Des députés UMP réclament le retour du service national](#)

M. Bertrand n'est pas isolé à droite. François Baroin, sénateur de l'Aube, s'est lui aussi prononcé, mardi 13 janvier, dans L'Est-Eclair, en faveur de « *la remise en place d'un service national adapté pour les hommes et pour les femmes, pendant quelques mois* ». Le député de l'Eure Bruno Le Maire perçoit lui aussi cette idée d'un bon œil puisqu'il préconise de « *réfléchir à un nouveau service national obligatoire, qu'il soit civil ou militaire* ». Enfin, le député des Alpes-Maritimes Eric Ciotti, juge cette mesure « *utile et indispensable* ». « *Il faut restaurer l'autorité républicaine, replacer des balises sur les chemins des jeunes, estime ce spécialiste des questions de sécurité au sein de l'UMP. Il faut qu'il y ait des moments, des lieux où les jeunes se réapproprient les valeurs de la République, et le service national peut être ce moment.* »

« Recréer du lien »

Plus étonnant, la restauration du service national ressurgit aussi à gauche par la voix de Jean-Luc Mélenchon. Le député européen du Parti de gauche a déclaré au Monde qu'il fallait « *réfléchir au retour à la conscription nationale* ». Il rappelle au passage qu'il avait « *voté contre sa suspension – car elle n'est que suspendue* », en 1996. Mais à ses yeux, elle ne peut prendre la forme qu'elle avait auparavant : « *La conscription donnait aux armées la ressource de la jeunesse. Après, est-on capable matériellement d'organiser son retour ? La réponse est non.* »

Le retour pur et simple au service militaire obligatoire pour tous pose de nombreuses difficultés. Il est même jugé impossible par les militaires eux-mêmes, hors, bien sûr, l'hypothèse d'un conflit majeur. Les deux seuls pays qui ont réinstauré une conscription après avoir professionnalisé leur armée furent les Etats-Unis et le Royaume-Uni à l'occasion notamment des deux guerres mondiales.

Un officier, qui ne peut parler au nom des armées, explique au Monde : « *Le service national ainsi entendu est mort en 1990, quand le président François Mitterrand a refusé d'envoyer les marins, appelés, du porte-avions dans la première guerre du Golfe* » – des mères de soldats s'étaient alors enchaînées au bateau. Aujourd'hui, les Français accepteraient-ils d'envoyer leurs enfants dans les opérations extérieures, des missions de combat dures ? Et si ce n'est pour combattre, quelle serait la finalité du service militaire ?

Formation et coût

Faute de réponse, certains s'avouent « *dubitatifs* ». Deux autres obstacles de taille se présentent. Les armements utilisés sont aujourd'hui de très haute technicité et demandent un long temps de formation. Intégrer une classe d'âge de l'ordre de 700 000 jeunes exigerait aussi des infrastructures... qui ne sont tout simplement plus là. Au gré des baisses d'effectifs, l'Etat n'a cessé de fermer des casernes depuis la professionnalisation de 1996. Celle-ci fut un basculement vers une armée de taille réduite. Au final, le coût d'un retour à la conscription serait inabordable. Les autres pistes auxquelles le gouvernement pense – appel à la réserve plus important, service civique universel, service volontaire dans les armées – n'en sont qu'au stade de la réflexion interne. Elles auront aussi un coût.

Ces différentes difficultés expliquent sans doute les réserves exprimées par l'exécutif et par la majorité sur l'option d'un retour du service militaire. Le ministre de la défense, Jean-Yves Le Drian, interrogé sur Europe 1, l'a écartée : « *Il n'est pas sûr que cela corresponde à la menace d'aujourd'hui. Nous avons fait le choix d'une armée professionnelle et on voit bien, face aux risques que nous rencontrons, qu'il faut une armée professionnelle.* »

Afin de renforcer la cohésion nationale, la gauche privilégie la solution du service civique. Créé en 2010, le dispositif soutenu par l'Etat encourage les jeunes de 16 à 25 ans à participer à un projet dans le cadre d'un engagement citoyen. Lors de ses vœux aux acteurs de l'entreprise et de l'emploi, lundi 19 janvier, François Hollande a plaidé en faveur de l'extension du service civique. « *L'objectif, c'est d'atteindre 100 000 personnes le plus vite possible et 150 000 à l'horizon 2017* », a expliqué le chef de l'Etat qui, sans aller jusqu'à une généralisation de ce service, revoit donc ses chiffres à la hausse. La barre était jusqu'à présent fixée à 100 000 jeunes en service civique d'ici à la fin de son quinquennat.

Lors de son discours aux forces vives, M. Hollande a souhaité « *que tous les jeunes qui en feront la demande puissent bénéficier du service civique* ». Il n'a en revanche pas mentionné de nouveaux financements, alors que l'Assemblée nationale a déjà voté, fin 2014, une rallonge de l'enveloppe prévue pour le dispositif.

Mardi matin, lors de ses vœux aux corps constitués, il a demandé à l'Assemblée nationale et au Sénat de réfléchir à des formes de propositions sur des formes d'engagement pour tous afin de renforcer l'appartenance républicaine.

LE FIGARO

Publié le 20/01/2015 à 11:44

Élargir l'accès au service civique, la marotte de François Hollande

<http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/citations/2015/01/20/25002-20150120ARTFIG00167-elergir-l-acces-au-service-civique-la-marotte-de-francois-hollande.php>

LE SCAN POLITIQUE - En réponse aux propositions de la droite de rétablir un service national obligatoire, François Hollande a annoncé vouloir rendre le service civique plus accessible. Une idée fixe qu'il martèle depuis 2012.

Faut-il un service national obligatoire pour les jeunes? Le débat est dans l'air du temps depuis les attentats qui ont frappé le pays et [les dérapages observés dans certaines écoles](#) lors de la tenue de la minute de silence. À droite, [plusieurs voix s'élèvent pour le retour d'un service militaire obligatoire](#). Fidèle à sa ligne, François Hollande plaide, lui, pour le service civique. Dans ses vœux aux corps constitués et aux Assemblées, prononcés à l'Élysée mardi matin, le chef de l'État a annoncé vouloir élargir l'accès à ces missions de 6 à 12 mois ouvertes aux jeunes de 16 à 25 ans. «Tous les volontaires pour le service civique pourront être accueillis à l'horizon 2017», a-t-il promis. «Ils sont à peine 40.000 aujourd'hui et il y a quatre demandes sur cinq qui restent sans réponse», a fait valoir le chef de l'État, précisant que, d'ici à 2017, ils seront «entre 150.000 et 170.000».

Rendre le service civique plus accessible, l'idée n'est pas nouvelle chez François Hollande. «C'est un engagement qu'il tient depuis son élection, il est constant sur ce sujet», dit de lui François Chérèque, président de l'Agence de service civique. **En 2012 déjà**, celui qui n'était alors que candidat socialiste à la présidentielle, se [fixait déjà comme objectif](#) d'ouvrir le service civique à 15% d'une classe d'âge, soit 100.000 jeunes. Promesse réaffirmée en **juin dernier** par le chef de l'État. «Il y a aujourd'hui quatre ou cinq fois plus de candidats que de postes disponibles», regrettait-il déjà, annonçant le [déblocage d'une enveloppe de 100 millions d'euros pour muscler le dispositif](#).

Après l'élargissement, la réforme

Rebelote **le 18 septembre dernier**, lors de la quatrième conférence de presse du président. Louant une «grande idée», François Hollande avait souhaité «élargir (le service civique) autant qu'il est possible, qu'il soit beaucoup plus accessible, qu'il y ait plus de missions». Il en avait profité pour confier au gouvernement la mission de prendre «un grand engagement» concernant le service civique et de l'assortir de nouveaux droits, liés par exemple au permis de conduire, que les jeunes engagés pourraient passer durant leur mission.

Puis un petit mois plus tard, le **6 novembre**, lors de son intervention sur TF1, le chef de l'État annonçait une «réforme du service civique», souhaitant la création, en parallèle, d'un service dit «universel», plus court, non-indemnisé, et qui aurait vocation à devenir obligatoire. Une idée [à nouveau reprise dans ses vœux](#) du **31 décembre**.

Ce mardi, cependant, François Hollande n'est pas revenu sur la création de ce nouveau service «universel», qui pourrait être un moyen de satisfaire à moindre coût la demande de contrats de services civiques «classiques». Peut-être attend-il une prochaine allocution pour y revenir.

LE FIGARO

19/01/2015 à 11:14 - [Tristan Quinault Maupoil](#)

Plusieurs voix s'élèvent pour le retour d'un service obligatoire pour les jeunes

<http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/2015/01/19/25001-20150119ARTFIG00123-plusieurs-voix-s-elevent-pour-le-retour-d-un-service-obligatoire-pour-les-jeunes.php>

LE SCAN POLITIQUE - Supprimé en 1997, le service militaire obligatoire est de nouveau souhaité à droite. Au PS, on plaide pour un renforcement du service civique.

Après l'émotion, les propositions. [Les attentats qui ont visé la France](#) début janvier poussent certains responsables politiques à souhaiter le retour d'un service civique ou militaire obligatoire. Celui-ci avait été supprimé en 1997 à l'initiative de Jacques Chirac. Quant au service civique, proposé depuis 2010, il ne concerne que 35.000 jeunes par an.

Le député UMP de l'Aisne, [Xavier Bertrand](#), propose un nouveau service national: «Je souhaite une période d'au moins trois mois, obligatoire pour les filles et les garçons qui puisse redonner un sentiment d'appartenance et permettre d'abolir les appartenances politiques, religieuses et sociales des jeunes ou de leurs parents», détaille l'ex-ministre, lundi, dans [Le Parisien](#). L'élu reconnaît que «les militaires actifs ont autre chose à faire», ce serait donc «d'anciens militaires et des réservistes» qui pourraient encadrer les jeunes appelés. «Pas un nouveau service militaire», tient à souligner Xavier Bertrand, notant que les participants porteraient «non pas un uniforme mais un costume» tout en suivant «une discipline militaire».

«**Recréer du lien car l'esprit civique se désagrège**»

Au PS aussi, l'idée d'instaurer une période obligatoire pour les jeunes fait également son chemin. Mais pas question de parler de service militaire. «Il faut un service civique obligatoire où l'armée jouerait son rôle», explique Eduardo Rihan-Cypel au *Scan*. «On ne peut pas revenir à un service militaire mais certains jeunes pourraient faire leur service civique au sein de l'armée», détaille le député PS de Seine-et-Marne. Le parlementaire, spécialiste des questions militaires, veut «recréer du lien entre les citoyens» car «l'esprit civique se désagrège». «On doit donner aux jeunes du sens commun» pour «qu'ils se sentent utiles», lance le parlementaire. Pour l'instant, François Hollande s'est simplement prononcé en faveur d'une meilleure promotion du service civique.

Interrogé samedi [sur RTL](#), l'ex-ministre de la Défense [Hervé Morin](#) (UDI) a relevé qu'il avait été «un des rares à s'être opposé» à la suppression du service militaire. Toutefois, un retour à ce qu'il se faisait il y a vingt ans lui semble impensable. «Aujourd'hui, honnêtement c'est rigoureusement impossible. Comment voulez-vous incorporer 900.000 jeunes chaque année? On n'a plus les casernes, les régiments, on n'a plus les effectifs», estime le député centriste.

«**On n'a plus les casernes, les régiments, les effectifs**» Hervé Morin sur RTL

Un point qui ne semble pas inquiéter [Marine Le Pen](#). La présidente du Front national a demandé, vendredi, lors d'une conférence de presse «la mise en place d'un nouveau service national militaire, d'une durée d'un semestre, pour tous nos jeunes». «Ce service national militaire manque cruellement à la Nation et rien ne pourra le remplacer», a-t-elle expliqué.

Reste à anticiper le coût d'une telle mesure. Avant sa suppression, le service militaire coûtait 3,5 milliards d'euros par an. «Oui mais il durait dix mois. Un système de trois mois coûterait 1,5 milliards d'euros par an», précise Xavier Bertrand. Et [Eduardo Rihan-Cypel](#) de relever que «ne rien faire coûterait encore plus cher».

LE FIGARO

- Publié le 19/01/2015 à 11:09 - [Eugénie Bastié](#)

Petite histoire du service militaire en France

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/01/19/01016-20150119ARTFIG00121-petite-histoire-du-service-militaire-en-france.php>



AFP 20 janvier 2015 à 19:15

Retour du service militaire ou service civique renforcé? La France débat

http://www.liberation.fr/societe/2015/01/20/retour-du-service-militaire-ou-service-civique-renforce-la-france-debat_1184958

Retour d'un service militaire obligatoire ou volontariat civique renforcé? La France, encore sous le choc d'attentats qui ont révélé ses failles, débat des moyens de renforcer mixité sociale et esprit citoyen chez les jeunes.

«C'est dans le service de l'intérêt général que se renforce la citoyenneté», a lancé mardi le président français François Hollande, qui veut «développer les possibilités d'engagement».

L'idée d'un service citoyen, au service de la collectivité, n'est pas neuve en France. Inspiré de l'exemple italien, un service civique a été lancé en 2010 pour les jeunes de 16 à 25 ans. Il s'agissait notamment de combler le vide laissé par la suppression en 1997 du service militaire, longtemps considéré - à tort ou à raison - comme un outil d'intégration sociale et d'éducation à la citoyenneté.

Mais elle trouve un nouvel écho dans un pays brutalement confronté à la radicalisation religieuse de jeunes nés et grandis en France, lors des attentats du 7 au 9 janvier à Paris.

Le refus de certains élèves d'observer une minute de silence en hommage aux victimes, les théories du complot qui foisonnent sur internet, ont renforcé le sentiment d'une dangereuse partition.

La citoyenneté «a besoin d'être refondée, renforcée, relégitimée», a estimé mardi le Premier ministre Manuel Valls en évoquant un «apartheid territorial, social, ethnique» dans le pays.

Comment redonner un sentiment d'appartenance, d'utilité et un esprit civique à la jeunesse française, dont le taux de chômage (25%) est l'un des plus élevés d'Europe? Le débat est ouvert.

A droite, plusieurs députés du parti UMP réclament la création d'un nouveau «service national», obligatoire pour tous, filles et garçons. C'est «indispensable pour la République», a plaidé lundi l'ex-ministre Xavier Bertrand, suggérant un engagement de trois mois, encadré par d'anciens militaires ou des réservistes.

Mais faute de casernes - vendues pour la plupart - et de budget - le coût atteindrait 1,5 milliard d'euros par an -, la proposition est jugée irréaliste par beaucoup, armée en tête.

«Pas sûr» qu'un service national «corresponde» aux besoins actuels, avait jugé la semaine dernière le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian. «Mais il est souhaitable de renforcer le service civique», avait-il ajouté.

L'UMP a proposé mardi un «service civique de défense» basé sur le volontariat et d'une durée maximale d'un an.

- 'Envie de reconnaissance' -

Le président Hollande a annoncé mardi une augmentation exponentielle de l'accueil des volontaires du service civique. Car ce dernier est paradoxalement victime de son succès : seuls 35.000 jeunes ont pu l'effectuer l'an dernier, quatre demandes sur cinq sont restées sans réponse.

L'objectif du gouvernement est désormais d'accueillir «tous ceux qui se portent volontaires», soit entre 150.000 et 170.000 jeunes par an, «à l'horizon 2017», a souligné François Hollande.

«C'est faisable», assure à l'AFP le président de l'Agence du service civique, François Chérèque. Les besoins sont nombreux: soutien scolaire aux enfants en difficulté, assistance aux personnes âgées...

«Le nerf de la guerre, c'est l'argent», souligne François Chérèque. Rémunéré 573 euros par mois, le service civique coûte en fait 800 euros par jeune à l'Etat. Pour atteindre l'objectif fixé, il faudra augmenter le budget de l'Agence de 170 à 500 millions d'euros, estime M. Chérèque.

Luc Ferry, ancien ministre de la Jeunesse et auteur d'un rapport sur le service civique en 2008, reste un soutien inconditionnel de cet engagement «qui a du sens» et «refait du brassage social».

«Chez les jeunes, il y a une très grande générosité, une envie de reconnaissance mais on ne leur propose rien», souligne-t-il en rappelant que quelque 150.000 jeunes quittent chaque année l'école sans diplôme.

Avec le service civique, «les jeunes se retrouvent insérés dans des structures d'utilité publique, extrêmement formatrices pour eux, aussi bien sur le plan intellectuel, moral, que professionnel», estime M. Ferry.

Selon une étude réalisée par l'Agence en 2013, 75% des jeunes passés par le service civique occupaient six mois après un emploi ou avaient repris des études. Et la moitié d'entre eux affichaient une vision plus positive de leur environnement.

Pour François Chérèque, «le service civique répond à la demande d'améliorer le vivre ensemble, la mixité sociale et la citoyenneté». «Mais ce n'est pas l'outil miracle», souligne-t-il, relevant que cette démarche «commence dès la petite enfance».



20 janvier 2015 - France 3 – 19/20

VIDEO. Vers un service civique de défense ?

http://www.francetvinfo.fr/societe/debats/video-vers-un-service-civique-de-defense_802985.html

Comment tirer les leçons de ces attentats ? L'UMP formule plusieurs propositions ce mardi 20 janvier, notamment la création d'un service civique de défense aux côtés du service civique civil.

Certains élus proposent la création d'un [service civique de défense](#). Cette idée refait surface après les attentats.

Le député UMP Xavier Bertrand va déposer une proposition de loi dans les prochains jours. *"Mon idée est de faire trois mois minimum, qui pourraient être prolongés, pour toute une classe d'âge, de façon à ce que l'on remette en place des idées claires de civisme et le lien entre l'armée, la nation et la République"*, explique le député de l'Aisne.

"Donner trois mois à la nation"

L'idée n'est pas de revenir au service militaire, qui fut obligatoire pour tous les garçons jusqu'en 1996. L'armée est aujourd'hui professionnelle et n'a plus les moyens d'encadrer les jeunes. Cette idée de service national séduit la classe politique, de l'extrême gauche à toute la droite. *"Chaque jeune doit pouvoir donner trois mois à la nation"*, assure Nicolas Dupont-Aignan, le député de l'Essonne.

Le chef de l'État défend, lui, un service civique pour tous les jeunes, mais sur la base du volontariat.

Le Monde

Le Monde.fr | 19.01.2015 à 17h05

http://www.lemonde.fr/politique/article/2015/01/19/l-ump-reclame-le-retour-du-service-national_4559209_823448.html

Des députés UMP réclament le retour du service national

Doit-on rétablir le service national ? C'est ce que proposent plusieurs responsables politiques, en particulier à droite, en réponse aux attentats du 7, 8 et du 9 janvier à Paris et à Montrouge.

Pour le député (UMP) de l'Aisne Xavier Bertrand, qui prépare une proposition de loi pour un retour du service national, la mesure est « urgente ». [Dans un entretien au Parisien](#) le 19 janvier, le maire de Saint-Quentin (Aisne) propose que le service

national – qui « *n'est pas un nouveau service militaire* », précise-t-il – dure trois mois. Jusqu'à l'annonce de sa suspension par Jacques Chirac, en 1996, la conscription obligatoire pour les hommes durait dix mois.

Le coût annuel de ce service national serait d'environ 1,5 milliard d'euros. « *Cela imposerait d'aller plus loin dans la réduction des dépenses, mais c'est tout à fait possible* », ajoute l'ex-ministre. « *Cela ne réglera pas tout* », avait-il toutefois admis [sur RTL](#) le 13 janvier. Il avait également déclaré qu'il était « *important pour les jeunes, de façon obligatoire, de savoir qu'on doit quelque chose à la nation. Cela rappellera des règles, ce qu'est l'autorité et ce qu'est la nation française* ».

Le sénateur (UMP) et maire de Troyes, François Baroin, s'est lui aussi prononcé, mardi 13 janvier, dans [L'Est-Eclair](#), en faveur de « *la remise en place d'un service national adapté pour les hommes et pour les femmes, pendant quelques mois, qui permettrait de relancer une politique de programmation* ».

De son côté, le député de l'Eure Bruno Le Maire perçoit l'idée de Xavier Bertrand et François Baroin d'un bon œil puisqu'il préconise de « *réfléchir à un nouveau service national obligatoire, qu'il soit civil ou militaire* ».

Pour le député (UMP) des Alpes-Maritimes Eric Ciotti, interrogé par *Le Monde*, le retour au service national obligatoire « *est une mesure utile et indispensable* ». « *Il faut restaurer l'autorité républicaine, replacer des balises sur les chemins des jeunes*, estime M. Ciotti. *Une partie de notre jeunesse manque de repères. Il faut qu'il y ait des moments, des lieux où les jeunes se réapproprient les valeurs de la République et le service national peut-être ce moment.* »

« Recréer du lien »

La réinstauration du service national ressurgit aussi à gauche par la voix de [Jean-Luc Mélenchon](#). Le député européen et ancien coprésident du Parti de gauche a déclaré au *Monde* qu'il fallait « *réfléchir au retour à la conscription nationale* ». Il rappelle au passage qu'il avait « *voté contre sa suspension – car elle n'est que suspendue* » en 1996. Mais à ses yeux, cette dernière ne peut prendre la forme qu'elle avait auparavant : « *La conscription donnait aux armées la ressource de la jeunesse. Après, est-on capable matériellement d'organiser son retour ? La réponse est non.* »

Le ministre de la défense, Jean-Yves Le Drian, [interrogé sur Europe 1](#), formule d'autres réserves : « *Il n'est pas sûr que cela corresponde à la menace d'aujourd'hui. Nous avons fait le choix d'une armée professionnelle et on voit bien, face aux risques que nous rencontrons, qu'il faut une armée professionnelle.* »

Dans les rangs du PS, on semble privilégier la solution du service civique obligatoire. Créé en 2010, le dispositif, soutenu par l'Etat, encourage les jeunes de 16 à 25 ans à participer à un projet dans le cadre d'un engagement citoyen. Pour le député de Seine-et-Marne Eduardo Rihan-Cypel, [cité par le site Internet du Figaro](#), la mesure pourrait « *recréer du lien entre les citoyens* » et donner une cohésion à « *un esprit civique qui se désagrège* ».

S'il ne s'est pas exprimé en faveur de sa généralisation, François Hollande s'est en tout cas prononcé pour un recours plus important au service civique. Lors de ses vœux aux entreprises et aux syndicats, le 19 janvier, à l'Elysée, il a estimé que « *l'objectif [du gouvernement] était d'atteindre 100 000 volontaires le plus vite possible et 150 000 d'ici à 2017* » – contre 35 000 par an actuellement. « *Jeunes et moins jeunes doivent être mobilisés pour l'intérêt général* », a expliqué le chef de l'Etat.

[discussion](#) [Faut-il restaurer le service national en France ?](#)



19 janvier 2015

Bertrand (UMP) : « Un nouveau service national est indispensable pour la République »

<http://www.leparisien.fr/societe/bertrand-ump-un-nouveau-service-national-est-indispensable-pour-la-republique-19-01-2015-4459173.php>

L'ancien ministre du Travail Xavier Bertrand prône un système de trois mois, obligatoire, pour renforcer l'appartenance à la nation.

Député-maire UMP de Saint-Quentin (Aisne), [Xavier Bertrand](#) réclame une « tolérance zéro » pour le non-respect des lois républicaines.

Il y a eu de nombreux incidents dans les établissements scolaires où des élèves ne se sont pas sentis concernés par l'unité nationale. Que peut-on faire ?

XAVIER BERTRAND. La réaction de ces élèves est parfois le reflet de la position de leurs parents.

Le rôle premier de l'école, c'est l'instruction. L'éducation relève avant tout de la responsabilité des parents et des familles. Mais, aujourd'hui, il faut agir pour ne pas laisser les enseignants seuls face à ces élèves.

Faut-il inventer de nouvelles règles ?

Il existe déjà des règles essentielles et des lois dans notre pays. Elles doivent être respectées. Siffler « la Marseillaise » est sanctionné par la loi et je demande simplement qu'elle soit appliquée. Même chose pour la burqa. Aujourd'hui, dans certains quartiers, les policiers ont pour consigne de fermer les yeux par peur des réactions et des émeutes. Il ne faut pas s'étonner que

le communautarisme progresse et que la République recule ! Je réclame une tolérance zéro pour le non-respect des lois républicaines : cela commence par les incivilités à l'école. Il ne s'agit plus de détourner le regard. C'est cette tolérance zéro qui peut permettre le retour de l'ordre et de l'autorité, dans un pays qui en a tellement besoin.

Avec la législation actuelle ?

Il ne s'agit pas d'engager un concours d'idées pour fabriquer des lois nouvelles. Manuel Valls a fait un discours très fort à l'Assemblée. Comme les Français, j'attends désormais des actes pour aller plus loin en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme. Mais ma conviction est que régler ces questions de sécurité ne suffira pas : c'est à un nouveau projet de société que nous devons réfléchir.

C'est-à-dire ?

La République a été confrontée à l'horreur du terrorisme islamiste, mais nous ne devons surtout pas oublier qu'il s'agissait de jeunes Français, élevés en [France](#), qui ont tué d'autres Français. Cela pose la question de l'échec de notre modèle d'intégration et de la faillite de nos institutions. Aucune solution miracle ne réglera tout. C'est un ensemble de réponses, une offensive républicaine qui est nécessaire. Elle concerne notamment l'école et la fierté d'appartenance à la nation par l'établissement d'un service national obligatoire, auquel je crois profondément. La question de l'emploi des jeunes est également primordiale. On ne peut pas continuer à fermer les yeux sur le fait qu'un quart d'entre eux se retrouvent directement et durablement au chômage. Car, si ces jeunes ont des devoirs, la République en a aussi.

Recréer un service national peut redonner des repères et des valeurs ?

C'est un maillon dans une chaîne républicaine qui fait aujourd'hui terriblement défaut.

Quelle est votre vision de ce nouveau service militaire ?

Ce n'est pas un nouveau service militaire. Il ne s'agit pas de revenir sur l'armée de métier, qui est nécessaire. Mais je souhaite une période d'au moins trois mois, obligatoire pour les filles et les garçons, qui puisse redonner un sentiment d'appartenance et permettre d'abolir les appartenances politiques, religieuses et sociales des jeunes ou de leurs parents. Avec, en outre, cette idée que chacun doit quelque chose à son pays.

Il serait encadré par des militaires ?

Les militaires actifs ont autre chose à faire. Anciens militaires et réservistes peuvent être mobilisés. Il faudra aussi recruter des personnels. Sur la base d'un fonctionnement identique à celui des Etablissements publics pour l'insertion et la défense (Epid), qui sont des centres de la 2^e chance. Les jeunes portent non pas un uniforme mais un costume, et la discipline est de type militaire.

Mais il existe aujourd'hui un service civique...

Le service civique concerne environ 35 000 jeunes alors que le système que je propose concernerait au moins 600 000 jeunes par an. Quand c'est facultatif, il n'y a pas la dimension d'engagement national.

Le service militaire, avant sa suppression par Jacques Chirac, coûtait 3,5 Mds€ par an...

Oui, mais il durait dix mois. Un système de trois mois coûterait 1,5 Md€ par an. Cela imposerait d'aller plus loin dans la réduction des dépenses, mais c'est tout à fait possible. Et indispensable pour la République

<http://www.leparisien.fr/societe/etes-vous-favorable-a-l-instaurati-18-01-2015-4457527.php>

Question du jour : Etes-vous favorable à l'instauration d'un service national obligatoire ?

18 Janv. 2015, 21h24 | 19 Janv. 2015, 06h30 - 14122 votants

OUI 82.9% NON 17.1%

LE FIGARO

Publié le 13/01/2015 à 15:24 - [Ivan Valerio](#)

François Baroin et Xavier Bertrand prônent le retour d'un service national

LE SCAN POLITIQUE - Après les attentats qui ont frappé la France, l'idée d'un encadrement militaire des jeunes refait surface. Le ministre de la Défense est réservé.

[Xavier Bertrand](#) ressort l'une de ses propositions. Avec les événements tragiques survenus en France ces derniers jours, le député de l'Aisne revient devant les micros pour défendre l'idée d'un retour du service national. Invité d'Europe 1, il juge que «l'encadrement militaire a du sens». «Beaucoup de jeunes ne savent pas ce que veut dire l'engagement au service de la Nation». **Il propose un service militaire «d'au moins trois mois, qui pourrait être prolongé pour ceux qui le souhaiteraient».** «Sur cette base on peut mettre en place un service national obligatoire. Filles et garçons, et pas facultatif». Il imagine un service «avec un uniforme», «sans vocatbn à être appelé par l'armée, mais avec un encadrement militaire».

L'ancien ministre se défend d'être un nostalgique. Mais il voit dans ce moment de formation de la jeunesse «un véritable creuset». «Tout le monde se retrouve sans qu'il y ait de différence», juge-t-il. «C'est là qu'on apprend le vivre-ensemble. Aussi avec une discipline, des règles». Depuis qu'il est candidat à l'investiture de l'UMP pour la prochaine élection présidentielle, Xavier Bertrand a déjà eu l'occasion de formuler cette proposition. En octobre, [il indiquait au Point](#) vouloir «renforcer l'apprentissage de la vie en société, des valeurs républicaines». «Cette dépense importante s'impose. Inutile de continuer à faire semblant avec le volontariat et le service civil», considérerait-il.

Baroin propose un service de huit mois

Depuis 1996, et une décision de Jacques Chirac, il n'y a plus en France de service militaire obligatoire, avec la professionnalisation des armées. Il a été remplacé par la Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) puis par la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Xavier Bertrand n'est pas le seul dans son camp à défendre cette idée. [François Baroin](#), sénateur et président des maires de France, [appelle dans l'Est-Eclair](#) à «la remise en place d'un service national adapté pour les hommes et pour les femmes, pendant quelques mois, qui permettrait de relancer une politique de programmation». Pour lui, cela pourrait prendre la forme de huit mois de service obligatoire pour une certaine classé d'âge rassemblant 250.000 jeunes hommes et femmes, avec une rémunération pour ceux qui poursuivent des études. Pour l'État, cela coûterait 4 milliards d'euros.

Interrogé sur le sujet, le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian est réservé. «Pas sûr que ça corresponde à la menace d'aujourd'hui», indique-t-il ce mardi sur Europe 1. «Nous avons fait le choix d'une armée professionnelle et on voit bien, face aux risques que nous rencontrons, qu'il faut une armée professionnelle».

Associations - Fédérations



19 janvier 2015

<http://lemouvementassociatif.org/actualite/vers-un-service-civique-volontaire-pour-tous-les-associations-sont-pretés>

Vers un service civique volontaire pour tous : les associations sont prêtes !

A l'occasion des vœux aux acteurs de l'Economie et de l'Emploi, le Président de la République a affirmé sa volonté que le dispositif de service civique soit accessible à tous les jeunes qui le souhaitent. Objectifs : 100 000 volontaires au plus vite, 150 000 en 2017.

Le Mouvement associatif se réjouit de ces déclarations. Elles constituent un pas décisif vers une généralisation du service civique que les associations appellent de leurs vœux depuis l'origine.

Moteur dans la mise en place et le développement de l'engagement de service civique, **les associations ont accueilli 16 750 des 20 000 jeunes qui se sont engagés en 2013.**

Elles sont prêtes à accompagner sa montée en puissance, pour que **tous les jeunes qui le souhaitent** puissent y avoir accès dans les meilleures conditions, accompagnés et dans la durée, et qu'il constitue ainsi une véritable étape dans un parcours d'engagement.

« *La décision du Président de la République de donner les moyens au service civique de se développer et d'être accessible au plus grand nombre, sur la base du volontariat, doit être saluée comme un investissement pour l'avenir, au service de la cohésion sociale* », conclut **Nadia Bellaoui, Présidente du Mouvement associatif.**

Fédération Léo Lagrange - Paris, le 23 janvier 2015

Position de Léo - Vers un service civique universel

<http://www.leolagrange.org/vers-un-service-civique-universel/#.VMZnFixjMwA>

Le président de la République appelle de ses vœux une réforme du service civique pour aboutir à « *un service civique qui pourrait s'appeler universel* ». Sa proposition, en novembre dernier, de compléter le dispositif actuel par des missions plus courtes et non rémunérées, a plongé les acteurs associatifs dans l'expectative et le débat s'est cristallisé sur la conservation du service tel qu'il existe aujourd'hui.

Les événements que nous venons de vivre viennent nous rappeler s'il en était besoin qu'il est indispensable d'offrir à tous nos jeunes l'expérience d'une aventure collective. L'élargissement du service civique se pose comme une priorité. En témoigne à ce titre l'annonce du président de la République ce 19 janvier à l'occasion des vœux aux acteurs de l'entreprise et de l'emploi : « *Notre objectif est d'atteindre 100 000 volontaires le plus vite possible et 150 000 à l'horizon 2017, avec un principe simple : que tous les jeunes qui en feront la demande puissent bénéficier d'un service civique.* »

Pour la Fédération Léo Lagrange, le développement de formes nouvelles de service civique permettant de toucher une part significative d'une classe d'âge est une revendication de longue date. À la proposition d'un service civique universel, nous répondons : chiche ! Mais quelles en seraient les bases compte-tenu des contraintes de moyens ?

Pour un développement du service civique existant

35 000 jeunes de 16 à 25 ans intègrent aujourd'hui chaque année ce dispositif (environ 3,5% de la classe d'âge). Malgré sa progression, le budget voté pour 2015 (150 millions d'euros) ne permettra de toucher qu'une part infime des jeunes. Nous continuons donc de défendre un développement significatif du service civique dans sa forme actuelle, en veillant particulièrement à : prioriser les missions longues et l'accès des jeunes les moins diplômés, renforcer le contrôle de la qualité de l'accompagnement et des missions afin d'éviter le risque d'emploi « low cost ».

En ce sens, nous proposons que **les missions ne puissent excéder un temps de 26 heures par semaine en moyenne.**

Proposer une nouvelle modalité du service civique, à la durée modulable

À côté de cette forme existante, nous proposons le développement d'une forme nouvelle permettant de toucher davantage de jeunes. Le principe consisterait à permettre de **fractionner son engagement par module de 5 jours consécutifs** sans excéder 3 mois par an et 24 mois au total entre 16 et 25 ans. **C'est la structure d'accueil qui indemniserait directement le jeune** selon un barème défini par décret, l'État prenant à sa charge une allocation de formation permettant de financer un permis de conduire, le BAFA, etc. Les champs d'engagements seraient eux aussi prédéfinis (accompagnement des publics en situation de fragilité, éducation citoyenne, encadrement des mineurs pendant les périodes de vacances scolaires, encadrement des séjours adaptés, etc.)

Ainsi, le nombre de jeunes participants d'un engagement de service civique pourrait se développer considérablement tout en conservant un régime indemnitaire **excluant la confusion avec le bénévolat.**

Une sensibilisation à l'engagement associatif dès la 3^e

Pourquoi enfin ne pas imaginer que dès la fin du collège, puis au lycée, il soit possible de découvrir cette forme d'engagement par un accueil de plusieurs jours consécutifs au sein d'un organisme agréé ?

C'est en proposant plusieurs chemins à un désir d'engagement aux formes multiples que la France construira un service civique qui pourra se targuer d'être universel car accessible à tous, respectueux des souhaits de chacun et différencié tant du bénévolat que de l'emploi.

La Fédération Léo Lagrange est un mouvement d'éducation populaire qui, depuis sa création le 6 novembre 1950, porte un projet de société qui vise à bâtir une société de progrès fondée sur l'idéal républicain. Association à but non lucratif, la Fédération Léo Lagrange intervient dans les champs de l'animation, de la formation et accompagne les acteurs publics dans la mise en œuvre de politiques éducatives, socioculturelles et d'insertion. A travers les compétences de ses 4500 salariés et l'engagement de ses 48000 adhérents et 2000 bénévoles, elle a ainsi l'ambition de donner à tous les moyens de s'épanouir tout au long de la vie.

En 2014, la Fédération Léo Lagrange a accueilli 51 jeunes volontaires en service civique, ce qui représente 439 mois de mission.



"Service civique universel": une Priorité Jeunesse qui s'égare

<http://forumfrancaisjeunesse.fr/service-civique-universel/>

Lors de son intervention télévisée du 6 novembre dernier, le Président de la République exprimait sa volonté de créer un « service civique universel », engagement de 2 à 3 mois, non indemnisé. Nous, jeunes engagés au sein des 18 organisations nationales regroupées au Forum Français de la Jeunesse, nous interrogeons sur la pertinence d'une telle proposition.

À l'heure où 3,3 millions de jeunes s'engagent d'ores et déjà bénévolement, nous souhaitons revenir sur la différence fondamentale entre service civique et bénévolat, sur les critères qui font de l'engagement en service civique une expérience pertinente et sur la nécessaire attention à ce que le service civique ne vienne pas faire oublier les autres chantiers de la Priorité Jeunesse du Gouvernement.

Dès lors, le Forum Français de la Jeunesse publie aujourd'hui une tribune sur Le Huffington Post :

« **SERVICE CIVIQUE UNIVERSEL : UNE PRIORITÉ JEUNESSE QUI S'ÉGARE** »

Lors de son intervention télévisée du 6 novembre dernier, le Président de la République exprimait sa volonté de créer un « [service civique universel](#) », engagement de 2 à 3 mois, non indemnisé.

Nous, jeunes engagés au sein des 18 organisations nationales regroupées au Forum Français de la Jeunesse, nous interrogeons sur la pertinence d'une telle proposition.

Non, le bénévolat et le service civique ne sont pas à mettre dans le même panier !

L'engagement dans des missions non indemnisées ne relève pas du volontariat mais du bénévolat, forme de participation loin d'être nouvelle. Ne laissons pas entendre que les jeunes auraient besoin du « service civique universel » pour s'engager. Ils sont déjà 3,3 millions à s'engager bénévolement dans des associations, syndicats ou partis politiques. Il est alors nécessaire de sauvegarder à la fois les spécificités du bénévolat et celles de l'engagement de service civique.

Non, le service civique n'est pas un dispositif modulable à l'envi !

Ce sont les spécificités de l'engagement de service civique qui font son succès actuel. Volontariat, indemnité, accompagnement et durée significative des missions sont les conditions qui en font une étape de vie structurante dans le parcours des jeunes, notamment de ceux les plus éloignés de l'engagement. Le service civique fait chaque jour ses preuves : pour 1 mission proposée, on compte en moyenne 4 candidats ! Gardons le cap sur le développement d'un dispositif qui commence à s'installer dans l'opinion publique. Gardons le cap sur la promesse présidentielle de 100 000 jeunes volontaires en service civique en 2017. Gardons le cap sur ce qui fonctionne au lieu de multiplier les dispositifs venant nourrir le mille-feuilles des politiques jeunesse.

Non, le service civique ne peut être l'alpha et l'oméga de la Priorité Jeunesse !

Si nous tenons à ce dispositif qui permet l'apprentissage de la vie citoyenne et collective par la pratique, celui-ci ne doit pas faire oublier l'ensemble des autres chantiers de la Priorité Jeunesse. Notamment, si l'engagement de service civique est un cadre indéniable d'acquisition de compétences, il ne peut être considéré comme un outil pour l'insertion professionnelle, pour pallier les difficultés de la politique de soutien à l'emploi des jeunes.

Oui, il faut améliorer la situation des jeunes en France en réaffirmant la Priorité Jeunesse !

Pour toutes ces raisons, nous, organisations réunies au sein du Forum Français de la Jeunesse souhaitons que la Priorité Jeunesse se recentre sur ses objectifs, sans pour autant oublier ce qui a été effectué jusque-là. Pour que les jeunes vivent mieux en 2017 qu'en 2012, il y a encore beaucoup à accomplir. Le Forum Français de la Jeunesse, fort des jeunes qu'il représente et des propositions formulées depuis sa création, y sera vigilant.

Le [Forum Français de la Jeunesse](#) rassemble les 18 principales organisations gérées et animées par des jeunes. Autonome des pouvoirs publics, ce Forum est un espace de représentation des jeunes par eux-mêmes au niveau national mais aussi d'échange et de travail sur l'ensemble des enjeux de société qui touchent les jeunes.

Liste complète des signataires

Vincent Bordenave, membre du Comité d'animation du Forum Français de la Jeunesse pour le collège étudiant
Fabienne Ferrerons, membre du Comité d'animation du Forum Français de la Jeunesse pour le collège associatif
Alice Gerbaux, membre du Comité d'animation du Forum Français de la Jeunesse pour le collège partisan
Naïm Shili, membre du Comité d'animation du Forum Français de la Jeunesse pour le collège lycéen

Les principales organisations nationales gérées et animées par des jeunes, membres du Forum Français de la Jeunesse, ont décidé de porter une voix commune en réaction à l'annonce du Président de la République.

Voici la liste de ces 18 organisations.

Collège associatif : [Animafac](#) / [Jets d'encre](#) / [La Jeunesse Ouvrière Chrétienne \(JOC\)](#) / [Le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne \(MRJC\)](#)

Collège partisan : [Les Jeunes écologistes](#) / [Les Jeunes Populaires](#) / [Les Jeunes Radicaux de Gauche \(JRG\)](#) / [Le Mouvement des Jeunes Communistes de France \(MJCF\)](#) / [Le Mouvement des Jeunes Socialistes \(MJS\)](#) / [L'Union des Démocrates et Indépendants Jeunes \(UDI Jeunes\)](#)

Collège étudiant : [La Fédération des Associations Générales Etudiantes \(FAGE\)](#) / [Le Mouvement des Etudiants \(MET\)](#) / [Promotion et Défense des Etudiants \(PDE\)](#) / [L'Union Nationale des Etudiants de France \(UNEF\)](#) / [Emevia](#) / [La Mutuelle des Etudiants \(LMDE\)](#)

Collège lycéen : [Le Syndicat Général des Lycéens \(SGL\)](#) / [L'Union Nationale Lycéenne \(UNL\)](#)

Points de vue - Lettres ouvertes, pétitions

28/01/2015 | [Association Gendarmes & Citoyens](#)

Rétablir le service national, possible ou pas ? Utile ou pas ?

<http://www.assogendarmesetcitoyens.fr/>

<http://s456549523.onlinehome.fr/?p=797>

Comme après chaque crise, le rétablissement d'un service militaire revient sur le devant de la scène. Il serait grand temps d'y réfléchir sérieusement car le jour où la crise sera majeure et demandera un gros engagement militaire si les effectifs restent ce qu'ils sont aujourd'hui nous serons incapables de trouver des forces pour défendre notre nation.

Suite aux événements récents des sondages semblent vouloir nous faire découvrir qu'une majorité de français souhaiteraient voir un retour au service national. Pourtant cette suppression, que la gauche avait rêvée et que la droite avait réalisée en 1996, est regrettée depuis longtemps par un nombre important de français en tous cas bien avant les derniers attentats. Avant de se lancer dans la recherche des intérêts que présenterait cette mesure il semble utile de savoir si elle est réalisable ou non. Il est évident qu'avec son seul budget, toujours plus étriqué, le ministère de la Défense n'est pas en mesure de remettre sur pied une forme de conscription. Le ministre est bien trop occupé à régler son problème de « logiciel fou » chargé de payer les soldes. Il a aussi à gérer son matériel obsolète qu'on va bientôt voir augmenter en valeur étant donné que certains véhicules ont passé l'âge qui les conduit à la catégorie « voitures de collection ».

Nous plaignions sincèrement ce ministre qui doit gérer le pire des ministères, heureusement qu'il a dans ses rangs les hommes certainement les plus loyaux et les plus valeureux.

Le budget de la défense ne pouvant remettre en place un service militaire adapté il faudrait peut-être aller chercher l'argent où il se trouve, dans les ministères qui produisent de l'assistanat à coups de subventions pour venir en aide à ces pauvres exclus de la société qui seraient aussi bien sous l'uniforme à se refaire un esprit civique et une moralité. Pendant qu'ils seraient occupés à acquérir l'esprit national ces pauvres gens ne seraient plus au chômage ou dépendants du RSA et autres aides.

Nous sommes conscients que le rétablissement du service national aurait un coût, au moins risquerait-il de réduire le coût de la longue liste des désœuvrés qui se retrouvent devant la justice. Reste à savoir quelle en serait la durée, certains souhaitent 3 mois, d'autres 8 il suffit d'expérimenter.

Après un tronc commun de formation de 1 mois, rien n'empêcherait le jeune conscrit de prolonger ce service s'il s'y intéresse. On forme bien des jeunes réservistes gendarmerie en 15 jours pour les envoyer en renfort des brigades obligées de poursuivre la formation.

Qu'on ait un service citoyen réel qui vienne renforcer des services qui en ont besoin, la gendarmerie, la police, l'éducation nationale les services hospitaliers et l'armée. Si on en reste au volontariat nous savons très bien que ça ne représentera pas grand-chose, juste ce qui existe actuellement, des jeunes qui passent quelques mois à s'ennuyer dans quelques services.

Qu'aucune raison ne permette de lui échapper (hors cas grave de santé ou séjour sous les barreaux) si ce n'est un emploi dans une période donnée, de 18 à 24 ans par exemple. Soyons fous et demandons un service pour tous y compris les classes aisées, y compris les jeunes avec un passif de délinquants, les enfants des cités, ceux de la campagne, ceux des villes moyennes de toutes origines culturelles et religieuses. Qu'ils viennent apprendre à se connaître les uns et les autres. Que certains bénéficient de remises à niveau, qu'ils sortent de ce service avec un permis de conduire ou les bases d'un métier. Avant tout qu'ils acquièrent le sens de la vie en collectivité nécessitant une certaine discipline.

S'il faut y mettre des milliards ils seront aussi bien là qu'à venir rembourser les dettes d'autres pays dont nous ne sommes pas responsables. Nous savons tous que ce service serait plus difficile à reconstruire qu'il n'a été simple à démolir mais ça pourrait être quand même une solution à bien des situations qui gangrènent la vie des français. En tous cas notre défense ne dépendrait peut-être plus des autres armées dans le cadre de pactes qui peuvent se briser aussi vite qu'ils ont été signés.

Enfin, posons-nous la réflexion si la mission d'insertion professionnelle sur des bases républicaines n'est pas déjà présente et assurée en France ???

Notre réponse : OUI , chez nos amis Français de l'Outre Mer . En effet, le Service Militaire Adapté est un dispositif créé en 1961 destiné aux jeunes les plus éloignés de l'emploi. La formation professionnelle occupe 70% de l'emploi du temps et s'oriente vers 47 métiers. Le tout encadré par des formateurs civils et militaires, le plus souvent issus de l'Arme des Troupes de Marine.

Le SMA fixe 5 règles d'or : être à l'heure, être en tenue, respecter la sécurité, travailler en équipe et respecter son chef. Financé par l'Etat, les collectivités locales et l'Union Européenne, le SMA ne relève pas du budget de la Défense. Messieurs les Politiques, n'est-ce pas ces valeurs que notre société française recherche ?

Christian CONTINI

Président de l'Association gendarmes et citoyens (AG & C)

*Franck Allisio est le président des Jeunes Actifs (les Trentenaires de l'UMP)
et secrétaire national de l'UMP chargé de la réforme des institutions.*

De «Je suis Charlie» à «Nous sommes français»: pour le retour du service national

<http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2015/01/13/31001-20150113ARTFIG00388-de-je-suis-charlie-a-nous-sommes-francais-pour-le-retour-du-service-national.php>

FIGARO VOX/TRIBUNE - Pour les Trentenaires de l'UMP, les attentats de la semaine dernière actent le décès de notre modèle d'intégration. Ils réclament la restauration de l'identité et des valeurs nationales par le retour du service militaire.

Said Kouachi avait 34 ans, Amedy Coulibaly et Chérif Kouachi avaient 32 ans. Tous les trois étaient français, ils étaient nés et avaient grandi avec nous, on aurait pu partager les mêmes classes et les mêmes écoles. Dans les jours qui suivirent les attentats meurtriers qu'ils ont perpétrés, de nombreux médias rapportèrent les témoignages d'enseignants effondrés face à des élèves ne souhaitant pas se recueillir «pour des gens comme ça» qui «l'avaient bien mérité». Ces enfants sont peut-être les camarades des nôtres.

Au-delà de l'immense élan d'unité nationale et internationale qu'il a déclenché, le «7-Janvier» révèle une réalité que l'on souhaiterait occulter mais que nous avons le devoir d'affronter. Cette semaine sanglante acte le décès de notre modèle d'intégration lentement mais sûrement détricoté depuis plus de 30 ans. L'espace d'une génération. La nôtre.

***Cette semaine sanglante acte le décès de notre modèle d'intégration
lentement mais sûrement détricoté depuis plus de 30 ans. L'espace d'une génération. La nôtre.***

Nous sommes trentenaires, nous avons grandi dans une France où le patriotisme était devenu un gros mot. On pouvait être fier d'être citoyen du monde, à la rigueur d'être européen mais plus difficilement d'être français. Conséquence logique, nous avons de plus en plus souvent entendu siffler la Marseillaise dans les stades et de moins en moins souvent vu le drapeau français être agité les soirs d'élections... Ce renoncement à notre identité nationale et républicaine a laissé nombre d'entre nous livrés à eux-mêmes, à la recherche d'un cadre, d'une morale, d'une communauté de substitution. Pour le meilleur ou pour le pire? Et ce fut le pire.

C'est pourquoi nous avons aujourd'hui le devoir de donner corps à cet élan historique d'unité nationale qui a répondu à ces attaques pour réarmer moralement la République! Car si notre arsenal pénal et policier doit être renforcé pour mener cette guerre contre la barbarie, ce sursaut doit avant tout se faire dans les esprits et par l'éducation. Il va nous falloir pour cela restaurer ce que nous avons abandonné voire brocardé depuis si longtemps, à commencer par notre identité et nos valeurs nationales et républicaines.

***Il va nous falloir pour cela restaurer ce que nous avons abandonné voire brocardé depuis si longtemps,
à commencer par notre identité et nos valeurs nationales et républicaines.***

Depuis Ernest Renan, nous répondons à la question «qu'est-ce qu'une nation?» ou si on préfère «qu'est-ce qu'être français?» par l'idée que «l'homme n'est esclave ni de sa race, ni de sa langue, ni de sa religion», qu'une «grande agrégation d'hommes, saine d'esprit et chaude de cœur, crée une conscience morale qui s'appelle une nation». En d'autres termes, est français celui qui aime la France, son histoire, son héritage, celui qui adhère à ses valeurs: la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité et les droits de l'Homme mais aussi l'ordre républicain.

Une fois avoir défini ce que signifie être français, il faut savoir comment «refaire nation» et faire émerger un nouveau patriotisme. Parce que la citoyenneté est un apprentissage, parce que l'éducation civique est depuis trop longtemps le parent pauvre des programmes et des rythmes scolaires, il faut d'abord lui redonner sa place et ses lettres de noblesse tout au long de la scolarité de nos enfants, y compris en tant qu'épreuve du brevet et du baccalauréat.

***Il manque aujourd'hui un creuset national et républicain, un rite de passage où le citoyen prend autant conscience
de ses devoirs que de ses droits et affirme clairement son appartenance à la nation française.***

Mais si l'éducation est un préalable, un acte symbolisant une rupture et une prise de conscience est indispensable. Il manque aujourd'hui un creuset national et républicain, un rite de passage où le citoyen prend autant conscience de ses devoirs que de ses droits et affirme clairement son appartenance à la nation française. Cet acte fort ne peut être que la mise en place d'un nouveau service national obligatoire à travers lequel chaque française et chaque français entre 18 et 21 ans devra consacrer trois mois à son pays sous peine de perdre ses droits civiques et sociaux. Ce n'est pas un hasard si le service national est né la même année que la loi de 1905 sur la laïcité: ils font partie de notre ADN républicain. Sa suspension en 1997 précisait qu'il serait «rétabli à tout moment par la loi dès que les conditions de la défense de la Nation l'exigent»: aujourd'hui, elle l'exige. Arrêtons de faire semblant avec l'actuelle «Journée Défense et Citoyenneté», le service civil et le volontariat, osons redonner à notre armée les moyens de transmettre l'amour de la patrie, les notions d'autorité, de discipline et d'effort. Chaque jeune remis dans le «droit chemin», stoppé dans sa dérive parce que sorti pour la première fois de son quartier sera alors une victoire pour la République. Et puisque ce sursaut doit venir du plus profond de chacun d'entre nous, soumettons cette question par referendum afin de prolonger l'esprit du «11-Janvier»!

Ce programme de réarmement moral de notre pays aura naturellement un coût financier mais bien inférieur à celui des innombrables politiques d'intégration ou d'emploi des jeunes qui échouent depuis des années, et insignifiant face au coût du communautarisme, de l'individualisme forcené et de la désintégration sociale. Prenons garde aux avertissements de l'Histoire, ils ne se répètent pas: passons sans tarder de «nous sommes Charlie» à «nous sommes Français».

Jacques Myard est un homme politique français, député-maire de Maisons-Laffitte et président du groupe de réflexion Cercle Nation et République (CNR).

Plutôt qu'un service militaire, une garde nationale

FIGARO VOX/TRIBUNE - Pour restaurer le socle de la paix civile, laïcité et service militaire ne suffisent pas estime Jacques Myard qui préconise le rétablissement d'une garde nationale en France, supprimée en 1871.

Nous venons de vivre des moments tragiques où de jeunes adultes français nés sur notre sol, ayant grandi en France, fréquenté l'école de la République, ont rejeté violemment la France et assassiné des Français, leurs concitoyens. Le vouloir vivre ensemble est désormais devenu un enjeu vital pour la Nation et chacun réfléchit aux mesures qui pourraient lui donner force et vigueur afin qu'il redevienne le socle de la paix civile.

Le vouloir vivre ensemble est désormais devenu un enjeu vital pour la Nation .

Plusieurs propositions sont avancées dont le renouveau de l'enseignement de la laïcité, fondement même du respect de l'autre au-delà des croyances, de la foi et de la religion de chacun.

Il faut réaffirmer sans relâche que la laïcité n'est pas l'ennemie des religions mais qu'elle édicte des règles permettant à chacun d'exercer sa liberté de conscience sans imposer à autrui sa propre religion. La laïcité est bien au cœur du pacte républicain, mais elle ne suffira pas. Il convient d'aller plus loin.

Certains proposent de rétablir un service national court, de trois mois, pour tous les jeunes Français et Françaises âgés de 18 à 25 ans, c'est la proposition de Xavier Bertrand. Il est vrai que le service national n'a pas été abrogé mais simplement suspendu par la loi du 28 octobre 1997. Un service national de trois mois risque, néanmoins, d'être difficile à mettre en œuvre, indépendamment des coûts qu'il va engendrer. Nous ne pouvons l'écarter mais cette proposition mérite un examen attentif.

La laïcité est bien au cœur du pacte républicain, mais elle ne suffira pas. Il convient d'aller plus loin.

Une autre proposition doit être examinée sérieusement dans la mesure où elle permettrait de combiner la montée en puissance des instruments dédiés à notre sécurité et la mobilisation citoyenne des Français: la constitution d'une garde nationale à partir de volontaires dans chaque département, voire chaque commune.

Il est, en effet, possible de recenser dans chaque département, chaque commune, des citoyens français de 18 ans à 40 ans qui se porteraient volontaires pour être appelés à exercer des missions de surveillance, de patrouilles, en cas de menace avérée, comme on vient de le vivre. Cette garde nationale devrait s'articuler avec les forces de police et de gendarmerie sous l'autorité du préfet, relayée par le maire. Ses missions pourraient s'étoffer au fil du temps sur la base de l'expérience acquise. Dans le contexte de réduction globale des effectifs de nos armées, la garde nationale aura pour objectif de pallier leur faiblesse, de mener des missions civiles de protection en cas de catastrophes naturelles, d'assistance dans la lutte contre la délinquance dans les quartiers, le terrorisme -Vigipirate- etc.

La garde nationale permettrait de combiner la montée en puissance des instruments dédiés à notre sécurité et la mobilisation citoyenne des Français.

Mais surtout, elle doit devenir, grâce à ces volontaires qui s'engagent, le lieu de diffusion de l'esprit de défense. A eux de montrer par leur exemple et de faire savoir qu'il ne suffit pas de payer des impôts pour se laver les mains de la sécurité nationale. Elle est l'affaire de chaque citoyen. Il faut revenir à cette idée fondatrice qui a suscité, à la Révolution, la création de la garde nationale en France qui a perduré sous différents régimes jusqu'en 1871.

Bien entendu, il faudra préciser les modalités d'organisation de cette garde nationale dont les membres pourraient se voir dotés du statut de collaborateur de service public.

Fondée sur le volontariat, la garde nationale n'est, certes, pas un ersatz du service national mais elle sera certainement la première marche de la renaissance de l'esprit civique et de défense qui doit se répandre dans toute la Nation.

Le Monde des lecteurs – 26 janvier 2015

Vite, un service civique pour tous!

<http://mediateur.blog.lemonde.fr/2015/01/26/vite-un-service-civique-pour-tous/>

Les dramatiques événements de ces derniers jours ont relancé l'idée d'une généralisation du service civique, voire d'une réactivation du service militaire, afin de recréer, au travers d'un rendez-vous obligatoire pour les jeunes, filles et garçons de notre pays, le « creuset républicain » qui hier contribuait largement à l'acquisition de l'esprit civique et du sentiment d'appartenance à la collectivité nationale.

En effet, si l'on peut se montrer soulagé d'avoir vu le peuple français se lever en masse pour crier son attachement à la liberté d'expression et dire non au terrorisme, à l'intolérance, à l'antisémitisme et au racisme, force n'en est pas moins de constater

que des voix discordantes, certes très minoritaires, se sont élevées ici ou là, et jusque dans des écoles de la République, allant jusqu'à s'identifier dans les terroristes et appeler à de nouveaux assassinats.

Cette radicalisation doit être combattue sans relâche, non seulement dans son existant qu'il faut éradiquer, mais aussi à la source. A la source, justement, on doit faire le constat que de plus en plus, alors que le temps de la jeunesse est normalement celui des grandes espérances, de la générosité et du désintéressement, l'époque actuelle, avec son lot de craintes (Sida, chômage, etc.), inhibe beaucoup de nos jeunes ou les révolte et les empêche de donner du sens à leur vie. Ils se réfugient dans des comportements communautaristes et/ou individualistes et leur quête d'idéal, conjuguée à la révolte, peut même conduire certains d'entre eux à se laisser endoctriner et embrigader dans des mouvements terroristes qui sont d'autant plus redoutables qu'ils se présentent sous des formes prétendument religieuses.

L'assimilation républicaine est en faillite. La journée « défense et citoyenneté » qui a remplacé le service militaire ne saurait à elle seule combler le vide laissé par sa suspension, pas plus que l'éducation civique de nouveau dispensée à l'école. Et, à l'évidence, beaucoup de parents ne s'y investissent pas. Face à cette situation, les pouvoirs publics font preuve de cécité. Le service civique volontaire qui existe depuis 2010 est certes extrêmement utile, il permet à quelques milliers de jeunes, chaque année, d'œuvrer pour leurs concitoyens et l'intérêt général. Mais ce ne sont que quelques milliers (même si l'objectif fixé est d'en toucher 100 000) alors qu'une seule tranche d'âge en compte 800 000. Et surtout, il ne s'agit que de volontaires, c'est-à-dire de jeunes déjà dotés d'un solide sens civique et désireux de le mettre en pratique. Ce qui importe, c'est de toucher les autres jeunes qui, par dizaines de milliers, n'ont pas acquis l'esprit civique, risquent de ne jamais l'acquérir si l'on ne fait rien et d'être alors réceptifs à toutes les déviations.

Dans ses vœux aux Armées, le 14 janvier dernier, le président de la République a confirmé sa volonté de rendre « universel » le service civique, ce qui pour lui signifie qu'« il sera proposé à tous les jeunes qui en feront la demande » et donc qu'il restera uniquement volontaire mais désormais non contingenté. Il persiste ainsi dans une voie erronée. Est-ce par défaut d'analyse ou par crainte de déplaire en renouant avec des contraintes ? Le temps n'est plus à la frilosité et aux expédients. Beaucoup de nos concitoyens le demandaient déjà au sortir des émeutes de banlieue fin 2005 ; ils le redemandent aujourd'hui avec force. Il faut se décider enfin à les entendre.

MARRE DE L'ANGELISME !

Le très souriant Martin Hirsch vient de commettre dans le journal *Le Monde* une tribune « Le service civique contre le djihadisme » (*Le Monde* du 22 janvier) prônant la généralisation du service civique volontaire, qui vient en appui des récentes déclarations de François Hollande. La thèse qu'il entend soutenir est qu'à condition de proposer aux jeunes des missions d'intérêt général qui les séduisent, ou mieux encore de leur confier la mise en œuvre de projets qu'ils ont eux-mêmes bâtis, l'adhésion au service civique sera quasi-générale, c'est-à-dire que l'on passera, d'un coup de baguette magique, des 35 000 jeunes actuellement concernés à l'ensemble d'une tranche d'âge, soit près de 800 000. 800 000 volontaires, excusez du peu !

C'est faire preuve d'angélisme quand on connaît la réalité du terrain, l'absence de motivation, de culture et de sens de l'intérêt général d'une partie de ces jeunes en état de véritable relégation urbaine. S'agit-il d'un angélisme sincère ou calculé ? Après tout, peu importe. Le problème est que cet angélisme indémodable, car il n'a pas évolué depuis l'arrivée au pouvoir de l'Union de la Gauche en 1981 en dépit de la faillite des politiques qu'il a inspirées, cet angélisme est terriblement néfaste et dangereux et nous mène aux situations dramatiques auxquelles notre pays est aujourd'hui confronté. Il est plus que temps d'ouvrir les yeux. Je le dis avec d'autant plus de force que ces belles idées, ces idées généreuses, j'y ai cru un moment, mais j'ai été vite gagné par la désillusion.

En 1984-1986, j'œuvrais aux côtés de Gilbert Bonnemaïson, vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance. Notre rôle consistait à susciter la mise en place de politiques locales de prévention et de sécurité et nous distribuions, pour obtenir l'adhésion des édiles, de généreuses subventions sans trop passer à la loupe le contenu des projets qu'ils nous présentaient. Pour montrer la justesse de cette politique, nous nous appuyions sur quelques exemples que nous érigeions en modèles. C'est la même tactique qu'emploie Martin Hirsch dans sa tribune, notamment quand il cite en exemple les jeunes de Grenoble en faisant s'exprimer des volontaires, donc des convaincus, et en laissant croire qu'ils représentent tout le panel des jeunes des cités. Bref, contrairement à ce qu'il affirme, si l'on veut recréer ce « creuset républicain » qui fait aujourd'hui défaut et sortir les jeunes qui n'adhèrent pas d'eux-mêmes aux valeurs républicaines de leur isolement, il faut en faire la « cible » prioritaire et donc l'imposer. Rien n'interdit, bien entendu, de mener de front les deux formules : un minimum imposé à tous, pour l'acquisition des valeurs républicaines, un engagement citoyen (à l'identique du service civique volontaire actuel) pour ceux qui veulent servir au-delà et, pourquoi pas aussi une réserve qui pourrait être sollicitée en cas de besoins impérieux de grande ampleur, nationale ou internationale.

Selon Martin Hirsch, « *ni la contrainte, ni la nostalgie ne favorisent l'intégration* ». C'est nier que le service militaire y contribuait largement, en tant que « creuset républicain », qui justement suscite aujourd'hui la nostalgie, mais aussi en tant qu'« école de la deuxième chance » qui permettait à des jeunes sans qualification ou en situation d'échec scolaire de repartir chez eux en sachant lire et écrire, et souvent en ayant acquis un bagage professionnel et le (s) permis de conduire.

Alors, encore un effort Messieurs les décideurs ! Vous êtes parvenus au stade de l'universalité du service civique. Acceptez de sortir enfin du « politiquement correct » qui vous inhibe et admettez que les droits vont de pair avec les devoirs.

Jean-Pierre Gualazzi, Montreuil, commissaire divisionnaire honoraire de la Police nationale, président honoraire et fondateur de l'Union nationale des syndicats autonomes, ancien membre du Conseil Economique et social.

Le Monde Idées - 21.01.2015

Par Martin Hirsch (Directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, s'exprime ici à titre personnel)

Le service civique contre le djihadisme

http://www.lemonde.fr/acces-restreint/idees/article/2015/01/21/6d6a6896666a69c5956d626a6199_4560351_3232.html

Jusqu'à ces derniers jours, le service civique souffrait d'un seul défaut, mais un défaut réhibitoire : susciter plus d'indifférence que de passion. Oh, pas chez les jeunes, rassurez-vous, ils le plébiscitent depuis sa création. Ni parmi les associations, qui ont ouvert toutes grandes leurs portes aux volontaires. Pas non plus chez le président de la République, qui n'a eu de cesse de le promouvoir, depuis son discours d'investiture – « Je relancerai la belle idée du service civique » – jusqu'à ses vœux du 31 décembre 2014 : « Pas un jeune ne doit se voir refuser l'accès au service civique. »

Mais, jusqu'aux événements tragiques qui ont ensanglanté la France, cela ne suffisait pas à en faire un objet digne d'attention pour nombre d'acteurs publics : trop consensuel, trop discret, trop sans problème, bref, trop gentillet ! En portant la création du service civique devant le Parlement, lors d'un vote qualifié de « petit miracle républicain », j'avais rappelé la malédiction qui le frappait.

Chacun redécouvre ses vertus

Son précurseur, le service civil, avait été créé après les émeutes de banlieue de la fin de l'année 2005. Mieux valait inciter les jeunes à aider les vieilles dames que les laisser brûler des voitures, disait-on. Près de 50 000 jeunes, nous avaient promis, dans le feu de l'action, le président de la République et le premier ministre de l'époque, seraient recrutés comme volontaires. Hélas, une fois la fièvre des banlieues retombée, l'urgence s'évapora et les crédits plus vite encore : à peine 3 000 missions furent financées. On accusa les jeunes de ne pas s'y précipiter, alors que ses portes étaient hermétiquement closes !

Depuis quelques jours, chacun redécouvre ses vertus. A tel point que de civique, il devrait devenir militaire, de volontaire se transformer en obligation, et, soudainement, être rebaptisé d'un nom familier, qui menaçait de tomber en désuétude, celui de « service national ».

Lire aussi : [Les partisans du service national donnent de la voix](#)

Le législateur aurait-il lui-même oublié que, depuis 2010, le service civique fait déjà partie intégrante du code du service national, seule composante non suspendue après la fin du service militaire ? C'est pourtant à ce titre que des jeunes volontaires ont participé en 2013, fièrement et en tenue bleu-blanc-rouge, à l'ouverture et à la clôture du défilé du 14-Juillet ?

Obligatoire ? Le débat a déjà maintes fois eu lieu. Pendant la campagne électorale de 2007, pendant le débat devant le Parlement. On comprend la tentation : cela serait, pense-t-on, la seule manière d'atteindre, par la contrainte, ceux qui en auraient « vraiment » besoin, sous-entendu les jeunes vulnérables sensibles aux mauvaises influences ou laissés pour compte.

Devoir de conviction

L'obligation serait aujourd'hui justifiable si le service civique volontaire était boudé par les jeunes : mais c'est l'inverse qui se produit depuis cinq ans (le nombre de ceux désirant l'accomplir est quatre fois plus important que celui des missions financées par l'Etat !). Ou s'il connaissait une désaffection des jeunes sans qualification ou de ceux qui sont originaires des quartiers défavorisés. Mais ceux-là sont bien présents parmi les volontaires, à proportion de leur part dans la jeunesse. Avant de passer à l'obligation, il faut d'abord que les pouvoirs publics s'obligent à accueillir tous les jeunes qui le demandent, et aillent jusqu'au bout de leur devoir de conviction.

Car le parti pris du service civique est d'être ouvert à l'ensemble des catégories de jeunes, indépendamment de leur niveau d'études, de leur origine, avec une indemnité qui le rend accessible à ceux qui n'ont pas d'autres moyens de subsistance pendant les mois qu'ils consacrent à l'intérêt général.

Quand nous avons lancé le service civique à Grenoble, au lendemain des turbulences qui avait agité le quartier de la Villeneuve, nous avons interrogé une cinquantaine de jeunes engagés, originaires de ce quartier : « Faut-il le rendre obligatoire ? » L'immense majorité de répondre immédiatement que l'attrait résidait dans le choix. En s'engageant, ils n'avaient pas obéi, mais avaient accompli un acte de responsabilité.

Et comment expliquer après avoir été malthusien – parce que les crédits ne suivaient pas la demande des jeunes – qu'il faudrait être d'un coup contraignant, au risque de transformer en corvée ce qui est aujourd'hui une aspiration ?

Valorisation de l'engagement

Car quels sont les secrets du service civique ? Le premier, c'est d'aborder les jeunes en leur expliquant que « la société a besoin d'eux », ce qui ne leur a jamais été dit auparavant. Le service civique vient assouvir cette soif inextinguible de se sentir utile. Il n'y a pas pire violence que celle qui renvoie à la figure d'un individu sa prétendue inutilité.

Le deuxième secret réside dans un savant dosage entre un encadrement – le tutorat, la formation civique et citoyenne, le respect d'une mission à accomplir – et la confiance placée dans le volontaire, qui choisit sa mission, réalise un projet et n'est pas dans un rapport de subordination avec l'organisme qui le recrute.

Le troisième est de ne pas être, contrairement aux dispositifs qui se retournent contre ceux qu'ils pensent servir, ciblé sur une catégorie de jeunes, et donc il n'est identifié à aucune d'entre elles. On peut accomplir son service civique quand on pense avoir tout raté – sa scolarité, son bac, sa recherche d'emploi, son casier judiciaire – comme lorsque l'on pense avoir tout réussi – ses études, sa vie familiale, son projet professionnel – et y trouver les mêmes satisfactions.

Le quatrième secret est d'avoir amorcé la valorisation de l'engagement, avec l'Institut du service civique qui permet à des jeunes, sur le seul fondement de la qualité de ce qu'ils ont accompli au service de l'intérêt général, d'accéder à des formations sélectives, d'être repérés par des employeurs ou de pouvoir être soutenus dans leurs projets de création d'entreprise.

Ces secrets sont les mieux partagés entre les volontaires : c'est ce jeune homme du Val-de-Marne qui avait raté trois fois son CAP. Volontaire dans le bus des sans-abris, il a monté un atelier d'écriture pour les personnes à la rue. Il sera un travailleur social passionné. C'est cette jeune femme, interrompue dans ses études par un terrible accident vasculaire cérébral qui a repris confiance lors d'un service civique bien accompagné et qui a monté son entreprise de bas de contention fantaisie « parce qu' à 20 ans, avec des bas gris, j'avais l'impression d'avoir les pieds dans la tombe ». C'est encore ce jeune de la Villeneuve qui ne peut pas raconter ses « quatre années inavouables » entre l'arrêt de l'école et sa mission et qui reprend ses études parce qu'il a pour la première fois goûté au plaisir de s'entendre dire « merci » et qu'il ne peut plus s'en passer.

Recréer un service militaire ? On ne répond pas à la jeunesse par la nostalgie ! Les missions à remplir se trouvent dans les hôpitaux – voyez ces jeunes volontaires qui, dans les services d'urgence de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, évitent qu'un patient attende seul –, les quartiers défavorisés, les communes rurales, auprès des personnes âgées, des personnes sans domicile fixe, des jeunes handicapés. Et nul besoin de « militariser » le service civique pour qu'on puisse l'accomplir auprès des pompiers, des gendarmes, des services de police, comme auprès des associations les plus diverses.

Le lien avec les symboles républicains

En revanche, nul doute qu'il est désormais impératif de lier davantage le service civique aux symboles républicains. Il faudrait demander à chaque maire d'organiser, pour les volontaires et leur famille, une cérémonie solennelle de remise d'attestation, comme la ville de Bordeaux l'a instaurée depuis plusieurs années. On ne devrait pas pouvoir accomplir son service civique sans avoir été en mesure d'entendre un magistrat, un préfet, un entrepreneur, évoquer sa fonction dans la société.

Un service civique élargi peut modifier le visage de la société. Il faut, pour cela, à partir de son socle initial, en diversifier les formes : l'accomplir aujourd'hui nécessite d'y consacrer au moins six mois consécutifs. Pourquoi pas un « service civique continu » réalisé quelques heures par semaine pendant une période plus longue ? Pourquoi pas un « service civique en alternance », où la mission d'intérêt général serait complétée par un cursus d'enseignement ?

Il faut aussi que les maires s'engagent plus résolument : ils sont nombreux aujourd'hui à s'exprimer, mais restent trop rares à s'impliquer. Ce serait le chemin vers un service civique universel : s'investir, sous une forme ou une autre, au service de l'intérêt général, ferait pleinement partie de la citoyenneté, au même titre que le devoir de voter, de contribuer aux charges communes, de respecter les lois de son pays.

Loin de moi la prétention de parer de pouvoirs magiques le service civique, mais si l'on estime que les attentats sont le symptôme d'un mal plus diffus dont souffre une frange de la jeunesse et qu'il faut cesser de laisser le terrain libre aux prédicateurs, l'universalisation du service civique offre un levier à la fois structuré et souple. Il associe dans l'action les pouvoirs publics et la société civile dans une alliance que notre pays n'a jamais su véritablement établir.

Oui, l'engagement citoyen, ouvert à la jeunesse, offre à la République un rempart puissant pour contrer les entreprises de déstabilisation dont nous avons vécu avec effroi les sanglantes conséquences. A condition d'aller au-devant de celles et de ceux qui sont aux marges de la société et qui puisent, dans le sentiment de rejet et d'inutilité, la néfaste énergie du ressentiment. La société est forte quand la France s'engage.

Martin Hirsch, créateur et ancien président de l'agence du service civique de 2010 à 2013, préside aujourd'hui l'Institut du service civique qui aide les jeunes engagés à valoriser leur expérience auprès des entreprises, des grandes écoles et des universités.

Le service national rappelé sous les drapeaux ?

<http://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/service-national-rappelle-drapeaux-20359>

Des élus de l'opposition réclament un retour de la conscription sous une forme nouvelle pour favoriser la cohésion nationale chez les jeunes. Pas facile à mettre en oeuvre...

Il faut rétablir le service national, demandent plusieurs responsables de l'opposition de droite à la recherche d'une solution pour recréer de la cohésion sociale et nationale chez les jeunes. L'UMP Xavier Bernard a proposé «un service d'au moins trois mois, pas facultatif, pour les filles et les garçons, en uniforme et avec un encadrement militaire», alors que François Baroin (UMP) évoque un «service national obligatoire, adapté pour les hommes et pour les femmes d'une durée de huit mois». Le député Yves Foulon (UMP, Gironde) a déposé une proposition de loi pour créer un «service national citoyen obligatoire», qui pourrait être «militaire, humanitaire ou associatif». En septembre dernier, le président de la République n'était pas loin de penser la même chose lorsqu'il évoquait un «service civique qui pourrait s'appeler universel». «On a besoin de cohésion dans notre pays», ajoutait alors le chef de l'Etat. (*Actualisé : Mercredi, dans ses vœux aux armées, François Hollande est revenu sur le sujet, en assurant que «le service civique est une très belle idée. J'ai annoncé qu'il doit devenir universel. Il sera donc proposé à tous les jeunes français qui en feront la demande».*)

Cette idée d'un service civique obligatoire revient régulièrement dans le débat public depuis la «suspension» de la conscription, annoncée par Jacques Chirac en 1996 et effective depuis le 30 novembre 2001. Le philosophe et ancien ministre de l'Education nationale Luc Ferry, auteur d'un rapport sur le sujet, en a été l'un des plus chauds partisans, avant de se convaincre que seul le volontariat était réaliste. En 2006, l'hebdomadaire chrétien La Vie avait lancé un appel en faveur d'un tel service, recueillant des milliers de signatures, dont celles de 443 parlementaires de gauche et de droite.

Ce serpent de mer ressurgit à chaque crise d'ampleur, comme les émeutes dans les banlieues en 2005 ou les attaques terroristes aujourd'hui. Il se heurte à chaque fois aux mêmes difficultés pratiques, qui sont considérables, et à une certaine ambiguïté dans les objectifs poursuivis. Il y en a deux. Repêcher des jeunes en grande difficulté sociale ou en dérive personnelle, d'une part. Recréer du lien au sein d'un creuset républicain dans lequel viendrait se fondre les différences sociales, culturelles ou religieuses, d'autre part. Ce second objectif exige que toute une classe d'âge de jeunes citoyens français (les étrangers restant exclus), garçons et filles confondus, soit contrainte de vivre et de travailler ensemble pendant une durée suffisante pour que des liens s'établissent. Or, une classe d'âge c'est plus de 750000 jeunes. A titre de comparaison, durant les dernières années du service national obligatoire, seuls 250000 garçons étaient appelés - pas tous dans les casernes d'ailleurs. Le flux de jeunes à gérer serait donc aujourd'hui trois fois plus important.

C'est sans doute possible, mais il faudrait mettre des milliards d'euros sur la table, en investissement et en fonctionnement. François Baroin évoque le chiffre de 4 milliards. On verrait aussitôt se reposer la question des sursis, des exemptions, de la vie commune dans des «internats» mixtes à construire, du traitement judiciaire des insoumis, etc. Sans parler de la nécessité de trouver quelque chose à faire à 750000 jeunes, alors que les armées recrutent aisément les 15000 jeunes dont elles ont besoin chaque année.

Ce creuset républicain relève pour une grande part du mythe. Dans les faits, déjà. Avant la suppression du service militaire, de nombreux jeunes des cités étaient exemptés lors des «trois jours» au centre de sélection, les armées ne voulant pas s'embarrasser des cas les plus difficiles (délinquance, drogue, etc.). Aujourd'hui, l'armée professionnelle recrute un grand nombre de Français issus de l'immigration, même si faute de statistiques «ethniques», on ne dispose d'aucun chiffre. Pour leur part, les enfants des catégories sociales aisées bénéficiaient, à l'époque de la conscription, de formes de service national plus confortables, dans une entreprise à l'étranger ou un ministère à Paris.

Mythe en grande partie idéologique, également. Pour ses défenseurs, la conscription, c'est Valmy et Verdun, la levée en masse et l'armée de la République. La réalité historique est plus prosaïque. Le service militaire, tel que la France l'a connu jusque dans les années 1990, était un copier-coller du modèle militaire prussien, adopté par la République française au lendemain de la défaite de 1870. Conscription universelle, mobilisation générale, rappel des réservistes : c'est l'armée de Bismarck. Un modèle que plus aucun grand pays ne met en oeuvre.

L'autre objectif visé par le service civique ou national est de repêcher les jeunes que l'Education nationale et les services sociaux ont laissé passer entre les mailles de leur filet. On parle, dans le pire des cas, de quelques dizaines de milliers de jeunes. Or les dispositifs d'identification et d'aide existent déjà. Ne serait-ce que la journée défense et citoyenneté (JDC), l'ancienne Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), obligatoire pour les garçons et les filles de 17 ans. L'illettrisme y est dépisté et les jeunes concernés se voient proposer des formations. En 2005, la Défense a mis en place un programme baptisé Epide : il accueille en internat des jeunes en grande difficulté sociale et scolaire pour leur offrir une «deuxième chance».

Dix-sept centres existent en France. Lors de leur création, le gouvernement évoquait la perspective de 50000 jeunes concernés. Dix ans plus tard, on est plutôt autour de 3000. Outre-mer, un système comparable et bien rôdé existe depuis 1961, le Service militaire adapté. Quant au service civique, il fonctionne à plein régime avec plus de 30000 contrats de volontariat signés par des jeunes en 2014. Mais moins d'un quart d'entre eux sont issus des quartiers difficiles, et en leur sein, ce ne sont pas les jeunes radicalisés qui frappent à la porte.

LE HUFFINGTON POST EN ASSOCIATION AVEC LE GROUPE Le Monde

Nous aussi nous croyons au Service Civique universel, mais pas n'importe lequel, monsieur le Président de la République

http://www.huffingtonpost.fr/marie-trellukane/service-civique-francois-hollande_b_6410496.html?utm_hp_ref=france

Publication: 03/01/2015 19h28

Lettre ouverte au Président de la République

Monsieur le Président

Lors de vos vœux aux Français, vous avez évoqué votre souhait d'élargir le Service Civique, dans la continuité de vos déclarations du 6 novembre où vous faisiez part de votre volonté de le rendre universel.

Nous, citoyens engagés dans le monde associatif, économique, des médias ou de la fonction publique, sommes convaincus, comme vous, que notre pays a plus que jamais besoin de réapprendre le « vivre ensemble » et de donner un nouvel élan à la mobilisation de ses citoyens. Comme vous, nous sommes convaincus que le service civique est une magnifique idée, et qu'il faut le généraliser.

Oui à l'élargissement massif du Service Civique et Oui au Service Civique Universel ! Comme vous le savez pour l'avoir soutenu depuis votre prise de fonction, et même avant dans votre département, le service civique, tel que prévu par la loi de mars 2010 (votée d'ailleurs à l'unanimité ou presque de notre classe politique), est en train de rendre peu à peu naturelle l'idée que chacun d'entre nous consacre 6 à 12 mois de sa vie à servir l'intérêt général... au sein d'associations, de collectivités locales, ou encore d'établissements publics, en France ou à l'étranger. Une vraie étape de vie consacrée à servir l'intérêt collectif et à découvrir l'autre dans sa différence, à réapprendre le vivre ensemble, et pour certains jeunes, à découvrir le plaisir de l'engagement citoyen, tout en développant des compétences sociales et humaines qui ne s'apprennent pas sur les bancs de l'école. L'Etat apporte aujourd'hui le soutien de base nécessaire à son fonctionnement : un statut reconnu avec une indemnité financière, une couverture sociale et retraite pour les jeunes, et une petite contribution aux frais de recrutement, encadrement et formation, par ailleurs supportés par les structures qui les accueillent.

Ce service civique devrait mobiliser en 2015, grâce à votre engagement, 45 000 jeunes. Il est aujourd'hui plébiscité par les associations et les collectivités, qui proposent un nombre croissant de missions, comme par les jeunes eux-mêmes, qui sont 4 à 5 fois plus nombreux à candidater qu'il n'y a de missions proposées...

Nous louons votre souci de généraliser l'engagement civique en France, en proposant aux jeunes d'autres formes d'engagement citoyen, de quelques heures ou de quelques mois. Comme vous, nous sommes convaincus qu'il faut valoriser ces jeunes qui s'engagent dans des actions bénévoles ou des formes plus courtes de volontariat, par exemple pendant leurs vacances. Comme vous, nous sommes convaincus qu'il faut valoriser cette « France qui s'engage » et qui innove au service de l'intérêt général. Comme vous, nous sommes convaincus qu'il faudrait sans doute même sensibiliser à l'engagement dès le plus jeune âge, en intégrant aux heures d'éducation civique des « heures de service à la collectivité », comme le font bon nombre de pays et d'écoles dans le monde. Mais nous sommes également convaincus que vous ne devez pas, que vous ne pouvez pas, à l'aune de cette volonté tout à fait louable, dégrader, voire sacrifier, le Service Civique de qualité que vous avez vous même défendu haut et fort depuis 2012, et qui permet aujourd'hui à des dizaines de milliers de jeunes chaque année de rebondir, de regagner confiance en eux et en la société, justement parce qu'ils reçoivent tout en donnant...

Car « assouplir » le service civique, en réduire la durée, supprimer la petite indemnité remise actuellement aux jeunes, c'est signer son arrêt de mort. C'est renoncer à l'ambition qui était celle des parlementaires en le créant. C'est dire que le vivre ensemble, la construction sociale, citoyenne et personnelle des jeunes dans notre société de plus en plus complexe, ne peut justifier les quelque 430 millions d'euros qui seraient nécessaires pour que l'état apporte sa contribution au financement de ces 100 000 jeunes que vous vous êtes engagés, depuis 2012, à mobiliser chaque année à partir de 2017. C'est renoncer à l'engagement que vous avez pris vis à vis des jeunes et de notre société depuis 2012 sur le sujet !

Monsieur le Président, nous savons vos intentions louables. Nous vous supplions d'éviter le piège de la précipitation et de la course aux chiffres. Allez plutôt au bout de vos engagements : rendez le Service Civique Universel en veillant à ce qu'un financement suffisant soit durablement affecté pour que le service civique tel qu'il a été testé, éprouvé, et tel qu'il est aujourd'hui soutenu par les jeunes et les associations, soit connu et accessible à tous les jeunes, même les moins diplômés et les plus éloignés de l'engagement. En veillant à ce qu'il soit bien l'étape de mixité sociale que le législateur a prévu qu'il soit. Quand les 100 000 jeunes qui chaque année souhaitent donner 6 à 12 mois pourront le faire, il sera toujours temps de prévoir le référendum évoqué début novembre, et en cas de généralisation, de réfléchir aux éléments de souplesse nécessaire pour l'étendre aux 800 000 jeunes d'une classe d'âge.

Car l'objectif du service civique est bien qu'un jour il devienne naturel que tous les jeunes consacrent une étape de leur vie à servir la collectivité et à réapprendre le « bien vivre ensemble » dans le respect des différences, de croyances et d'origines. Qu'il soit, après la suppression du service militaire, l'un des éléments fondateurs de ce nouveau Pacte civique que nous avons à bâtir en commun.

Notre société en a bien besoin. Nous comptons sur vous.

Premiers signataires de la lettre ouverte:

Geneviève Ancel, "Dialogues en Humanité"

Max Armanet, journaliste, auteur du livre « Manifeste pour un Service Civique Universel et Obligatoire »

Laurence Baranski, consultante en entreprise, Etats Généraux du Renouveau

Nadia Bellaoui, présidente du Mouvement Associatif

François Benthane, fondateur de Zup de Co

Stéphane Billiet, entrepreneur, président de l'agence We Agency

Carole Da Silva, présidente fondatrice de l'AFIP (association pour l'insertion des jeunes diplômés issus de la diversité)

Jean-Paul Delevoye, président du Conseil Economique, Social et Environnemental

Antoine Dulin, membre du bureau du CESE au titre des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse, ancien délégué national des scouts et guides de France

Jean-Baptiste de Foucauld, porte-parole du Pacte civique, ancien Inspecteur Général des Finances

Gilles Mirieu de Labarre, président de Solidarités Nouvelles face au Chômage

Jean Frebault, membre du bureau de la Coordination Nationale des Conseils de Développement

Hugues Sibille, président du Labo de l'ESS

Marie Trellu-Kane, co-fondatrice d'Unis-Cité, co-auteur du livre « Demain, le service civil »

Patrick Viveret, philosophe

Lire aussi:

[La jeunesse engagée n'est pas un mythe](#)

[Pour un service national de la seconde chance...](#)

["Service civique universel": une Priorité Jeunesse qui s'égare](#)



<http://www.loi1901.com> 06-01-2015

Vers un service civique élargi plus court et non rémunéré ?

http://www.loi1901.com/intranet/a_news/index_news.php?id=2254

Lors de la présentation de ses vœux aux Français, le chef de l'État a dit beaucoup de choses. Mais une information, qui concerne les associations, est passée complètement inaperçue. Elle est pourtant d'importance car elle touche le service civique. En effet, le président a proposé un nouveau dispositif basé sur le volontariat dans un premier temps mais qui pourrait devenir obligatoire par la suite.

C'est la loi du 10 mars 2010 qui a instauré le service civique. Il permet à des jeunes de 16 à 25 ans d'effectuer des missions d'intérêt général. Personne ne semble remettre en cause un dispositif reconnu qui aide les associations et permet à la jeunesse de se confronter à la réalité.

Les missions du service civique sont, pour le président, destinées à renforcer la cohésion nationale autour de la valeur d'engagement. Nous partageons tout à fait cette approche.

"C'est une vertu pour la nation, c'est ce qui nous rassemble dans une même patrie", a-t-il déclaré lors de ses vœux. "Je souhaite élargir le service civique à tous les jeunes qui en feront la demande et dans toute leur diversité..."

Pourquoi pas. De l'animation culturelle auprès d'enfants, de la médiation dans les transports en commun, de l'accompagnement lors des campagnes de vaccination auprès de personnes défavorisées, etc. les besoins ne manquent pas.

En revanche, là où nous décrochons du projet présidentiel concernant le "futur" service civique, c'est sur les deux points très polémiques pour nous :

1. l'abandon de la rémunération,
2. la réduction à deux ou trois mois au lieu des 6 ou 12 mois actuels.

Sur la base du volontariat, le service civique, dans sa forme actuelle, réalisé dans des collectivités publiques ou des associations agréées par l'État est indemnisé 573 euros net par mois. Il se déroule sur une période de 6 à 12 mois pour une mission d'au moins 24 heures par semaine.

Cette approche du temps court et de la gratuité est d'autant plus dommageable qu'il n'est pas question de supprimer le service civique actuel, mais de faire cohabiter les deux "formules".

Il y aura donc un **service civique volontaire**, rémunéré et sur une longue durée ce qui permet de gagner en expérience et ainsi de valoriser un CV, et un **service civique obligatoire** non rémunéré, sur une courte période qui ne servira ni le "bénévole" ni la structure.

On connaît aujourd'hui l'**origine sociale des jeunes qui s'investissent** dans un service civique. Ils ne viennent pas des quartiers en difficultés, vous l'aviez deviné. En revanche, nous sommes prêts à parier sur l'origine sociale de ceux qui seront confrontés à la formule courte, gratuite et obligatoire... C'est non seulement inacceptable, mais surtout contre productif.

Selon le président de l'Agence du service civique (François Chérèque), le dispositif actuel est surtout victime de son succès et d'un manque de moyens avec six demandes pour une réponse positive seulement.

Selon l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev), "Un service civique réduit à deux ou trois mois ne permettrait pas de créer pour les jeunes une expérience de qualité dans les associations. Un engagement sans indemnité relève du bénévolat. Si le bénévolat gagnerait à être mieux reconnu, il ne doit pas être intégré dans un service rendu à la nation".

Nous allons suivre de très près ce "projet" qui semble avoir largement dépassé ce stade puisqu'il faisait partie des propositions du candidat Hollande. Proposition qui ne prévoyait qu'une seule chose : augmenter le budget du service civique pour permettre à 100 000 jeunes par an d'en profiter. L'objectif des 100 000 jeunes est maintenu, mais dans des conditions totalement différentes...

En savoir plus

[Le service civique coûte trop cher ? Lettrasso du 25-11-2014](#)

[De la posture à l'imposture, le mentir-vrai de la politique - Lettrasso du 04-11-2014](#)

[C'est le prénom qui fait la mention au Bac ? Lettrasso du 28-12-2014](#)

Pétitions citoyennes publiée le 5 décembre 2014

Touche pas à mon Service Civique!

https://secure.avaaz.org/fr/petition/Monsieur_Francois_Hollande_President_de_la_Republique_Touche_pas_a_mon_Service_Civique/share/?new

Pourquoi c'est important

Le Président de la République François Hollande s'est exprimé jeudi 6 novembre 2014 sur l'avenir du Service Civique. Il soutient globalement l'initiative. Mais ses propos nous ont alarmés sur la future forme de notre engagement citoyen.

[François Hollande face aux Français] le 6 novembre, sur TF1

« Je veux faire cette réforme sur le Service Civique. (...) Qu'on puisse aller vers un service qui pourrait s'appeler universel de temps limité, un mois, deux mois, pour aller dans une maison de retraite, s'occuper de jeunes, d'une école. (...) Il ne coûterait rien puisque c'est par définition un temps qui serait donné (...) Si on veut que ce soit obligatoire, ça pourrait être une question qui est posée à l'occasion d'un référendum ».

Nous actuels et anciens volontaires, qui depuis 5 ans avons été 77 000, prenons aujourd'hui la parole pour défendre notre Service Civique mis en danger par la remise en question de ses valeurs fondamentales.

La durée : de 6 à 12 mois permet d'apprendre et d'être utile.

En 2 à 3 mois de temps, cette période ne peut être aussi formatrice pour le volontaire. Pire, elle remet en question l'utilité et l'impact social mêmes de la mission. Nos missions sur le terrain nécessitent du temps pour comprendre et surtout répondre au mieux aux besoins sociaux de notre pays.

Nous demandons donc de maintenir un Service Civique de 6 à 12 mois.

Le droit à une indemnisation et un statut pour vivre dignement votre engagement.

Tous les jeunes ne peuvent pas se permettre de consacrer 2 à 3 mois de leur vie bénévolement. Nous rappelons que durant la durée de son engagement, le volontaire ne peut prétendre à toucher de RSA ou d'allocation chômage. Par son indemnisation, il assure actuellement un revenu nécessaire au volontaire.

Nous demandons donc de maintenir une indemnité de 573€ minimum.

Le droit d'être volontaire.

Obliger les jeunes à s'engager est contraire au principe même de se porter volontaire qui a fondé le succès actuel du Service Civique...

Nous vous demandons de respecter la valeur de l'engagement et de permettre à chaque jeune qui le souhaite de vivre un Service Civique digne de ce nom

Un Service Civique de 2 à 3 mois non indemnisés, voire obligatoire, n'est pas un Service Civique !

Notre Service Civique a fait ses preuves : 6 mois après un Service Civique,

89% des volontaires conservent une opinion positive de leur Service Civique. 75% des volontaires ont un emploi ou sont en formation. (Sondage TNS Sofres sur l'impact du Service Civique - Mars 2013)

Nous disons OUI à la montée en puissance qualitative et quantitative du Service Civique à 100 000 volontaires, autrement dit si ses principes fondateurs qui ont fait son succès sont respectés !

Si vous êtes convaincus et attachés à ce Service Civique, signez, partagez !

Le Collectif des Jeunes Volontaires

Publiée Décembre 5, 2014